

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE BIBLIOTHÉCAIRE SESSION 1981

COMPTE RENDU DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Les épreuves d'admissibilité du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire se sont déroulées en janvier 1981 dans vingt-deux centres métropolitains et dans trois centres outre-mer.

Sur 1 979 candidats inscrits, 1 392 se sont effectivement présentés et 806 candidats ont été déclarés admissibles.

Concernant chacune des épreuves, le jury a fait les remarques suivantes :

I. Épreuve sur un sujet portant sur l'ensemble du programme (durée : 3 heures)

Deux sujets — à traiter successivement — ont été posés aux candidats :

- 1 : L'organisation de services audiovisuels dans les bibliothèques peut-elle en modifier la fréquentation et l'image de marque ? Quels sont les avantages et les limites de cette extension du rôle des bibliothèques ? (*noté sur 12*)
- 2 : Quels sont les moyens que le bibliothécaire peut utiliser pour mieux connaître les demandes et les goûts, les suggestions et les critiques de ses lecteurs ? Dites comment les mettre en œuvre et quelle peut en être la portée ? (*noté sur 8*).

Si, dans l'ensemble, les candidats ont acquis des connaissances professionnelles, le jury regrette qu'ils ne sachent pas les présenter avec ordre et simplicité. Ceci explique que la note moyenne de l'épreuve se situe un peu en dessous de 10, soit 9,81.

Trop d'exposés se caractérisent par leur absence de plan et leur maladresse dans l'expression. Avant toute chose il convient de bien délimiter le sujet, puis d'étudier les différents aspects.

Le jury constate aussi une certaine naïveté dans de nombreuses copies ; il ne suffit pas de répéter que les bibliothécaires doivent avoir une attitude dynamique et être toujours à l'écoute de leur public pour que le sujet soit uniquement traité par de telles affirmations.

Il faut par ailleurs mettre en garde les candidats contre un certain « manichéisme » auquel ils cèdent assez facilement quand il est question d'image de marque des bibliothèques. Autrefois les bibliothèques étaient des lieux poussiéreux, réservés à la conservation et à l'érudition ; aujourd'hui elles sont des pôles d'échange et d'animation... Certes, une telle vision a quelques fondements et l'on ne peut que souhaiter

une adaptation des bibliothèques à la société actuelle, mais il ne faut pas tomber dans un tableau caricatural.

Cela a été trop souvent le cas à propos du premier sujet, où l'exposé-type était à peu près le suivant : dans le passé les bibliothèques étaient repliées sur elles-mêmes, se consacrant uniquement à la conservation des livres anciens ; de nos jours elles doivent s'ouvrir et accueillir largement les nouveaux médias qui permettent la conquête d'un plus vaste public ; malgré tout, les médias ne présentent qu'une image banalisée et standardisée de la culture et primauté devrait rester au livre. Un tel raisonnement, quelque peu contradictoire, aurait mérité d'être nuancé ; car trop souvent les candidats sont passés sans transition de l'éloge enflammé des médias modernes à la plus grande suspicion quant à leur valeur culturelle.

Il fallait effectivement, après une présentation des services audiovisuels possibles (disques et cassettes, diapositives, films, vidéocassettes, en mettant à part les microformes qui servent essentiellement à condenser et à stocker des textes imprimés), étudier successivement leurs avantages et leurs limites, sur le plan matériel et sur leur rôle comme support de documentation ou moyen de loisir. C'est ce rôle qui devait constituer l'essentiel de la réflexion et permettait de conclure positivement en faveur des services audiovisuels puisque la bibliothèque est à la fois lieu de stockage et lieu où le public vient rechercher des sources de documentation, de loisir et de culture.

* *
* *

Le deuxième sujet, assez bien traité, ne comportait que la difficulté du choix d'un plan permettant l'exhaustivité et évitant une énumération dans le désordre des différents moyens pour la connaissance des besoins du public.

On pouvait d'abord présenter les moyens « ordinaires » : contacts personnels, cahiers de demandes, boîtes à idées etc., puis les moyens plus élaborés (enquêtes, étude des statistiques) et finir — ce que trop de candidats ont oublié — par les structures de concertation, soit institutionnelles (comités consultatifs et conseils), soit non administratives (amis de la bibliothèque, associations diverses).

On constate du reste qu'il n'existe pas une procédure unique et définitive. Rien n'est jamais acquis et le bibliothécaire doit toujours faire preuve de disponibilité et d'ingéniosité.

II. Épreuve de bibliographie (durée : 2 heures)

Deux questions étaient proposées aux candidats, chacune notée sur 10 ; les sujets, classiques, ne présentaient guère de difficulté :

- 1 : Les bibliographies sélectives analytiques dans une bibliothèque. Expliquez leur rôle et leur utilisation en appuyant vos réflexions sur quelques exemples précis.
- 2 : Comment dresser la liste des éditions de Jules Verne publiées en France jusqu'au 15 janvier 1981 ? Décrivez brièvement les répertoires utilisés.

Malgré tout, les résultats sont assez médiocres pour ce type de questions : moyenne 8,79/20.

Si l'expression et la présentation sont satisfaisantes dans l'ensemble, les candidats possèdent mal le vocabulaire propre à la bibliographie et confondent par exemple index-auteurs et classement auteurs (cas de Lorenz). Les nouveautés en matière de répertoires bibliographiques ont du mal à s'introduire dans le lot moyen des connaissances : on cite des répertoires qui n'existent plus depuis deux ans (*Répertoire annuel des nouveautés*) ; inversement des modifications datant d'un an sont mal connues : ex. *Les Livres* qui ne sont plus présentés en fiches détachables. Plus grave est l'ignorance assez générale pour le *Catalogue général des imprimés de la Bibliothèque nationale*. Certes beaucoup de bibliothèques n'ont pas les moyens ou le besoin de posséder un tel instrument ; en méconnaître la structure, le contenu et le maniement est regrettable pour de futurs bibliothécaires. Enfin, un défaut assez général, constaté chaque année parmi les candidats, est la tendance à mal cerner la question posée ; d'où de nombreux paragraphes hors sujet.

* *

La première question était une question de cours que l'on pouvait envisager sous trois aspects successivement :

- 1) rôle, caractéristiques et utilisation des bibliographies sélectives analytiques ;
- 2) description des répertoires inscrits au programme (*Bulletin critique du livre français*, *Les Livres*, la *Revue des livres pour enfants* etc.) ;
- 3) autres solutions : la presse littéraire et de vulgarisation scientifique, la presse d'information générale, les catalogues d'éditeurs et certaines rubriques de *Livres-hebdo* et *Livres de France*.

* *

Pour le deuxième sujet il fallait d'abord situer l'auteur dans le temps et éviter ainsi de citer des répertoires tels ceux de Brunet et Quérard, où Jules Verne ne pouvait évidemment pas figurer.

Ensuite deux démarches étaient possibles :

- 1) partir du *Catalogue général des imprimés de la Bibliothèque nationale* (éditions jusqu'à la fin de

1959, la lettre « V » étant parue après 1960), puis consulter le *Catalogue général des livres imprimés... : 1960-1969* et compléter à partir de 1970 par *La Librairie française* (1970-75), *Les Livres de l'année-Biblio* (1971-1979), puis les cumulatifs de *Livres-hebdo*.

2) utiliser le répertoire de Lorenz pour le début de la recherche (volume auteurs), jusqu'en 1925 ; puis *Les Livres de l'année* (1925-1933), *La Librairie française* (1933-1975) et après 1975 procéder comme au paragraphe précédent.

III. Épreuve de catalogage (durée : 4 heures)

Les candidats doivent cataloguer (= fiche de base et éventuellement fiches de collection, rappel de vedettes, fiches de renvoi, cote à partir de la classification Dewey) à partir des fac-similés de leurs pages essentielles quatre ouvrages en langue française, deux en langues étrangères (une dans chacune des langues choisies par le candidat : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, russe, latin et grec ancien).

La moyenne générale de l'épreuve a été cette année de 11,84 (9,66 en 1980, 10,71 en 1979).

Les candidats semblent s'être assez bien préparés dans l'ensemble : la norme NFZ 44 050 est généralement connue et assimilée ; les normes NFZ 44 060 (choix des vedettes) et 061 (congrès) ont été généralement étudiées et comprises.

Toutefois la norme NFZ 44 063 « publications en série » a semblé peu pratiquée ; en effet, pour la première fois cette année, les candidats devaient cataloguer un périodique et ils n'ont pas toujours su quels éléments faire figurer en mention de responsabilité ; la zone de numérotation était la plupart du temps omise.

La fiche de collection laissait cette année encore beaucoup à désirer : erreur sur le titre de la collection ; c'est « Idées politiques » qui a été considéré comme titre de collection au lieu de « collection U ». La zone de l'ISSN a été également fréquemment oubliée.

Les candidats devaient cataloguer en plus du périodique trois autres ouvrages en français : une anthologie, un ouvrage de mélanges en 2 volumes, un congrès.

— pour le catalogage de l'anthologie, de nombreux candidats ont commis l'erreur classique : le nom de l'éditeur scientifique a été pris comme auteur principal ;

— la vedette de forme « Mélanges » était dans l'ensemble connue des candidats, mais certains ignoraient son existence et ont choisi comme vedette les termes de « recueil », « hommage », ou bien le titre ;

— pour la fiche de congrès des erreurs ont été également commises dans le choix de la vedette. Alors que c'est le nom de la société qui devait figurer en vedette, les correcteurs ont souvent trouvé des vedettes telles que « Colloque d'Aix en Provence » ou « Colloque de la société... ».

* *

Les ouvrages en langue étrangère exigeaient des candidats la connaissance des règles du choix des vedettes, règles apparemment bien connues.

Les seules erreurs commises pour les ouvrages en langue étrangère l'ont été au niveau de la vedette-matière.

D'une façon générale les mots matière sont toujours traités de façon trop large et systématique ; par exemple : langue indo-européenne, au lieu de : conjugaison, langue indo-européenne.

En ce qui concerne les indices Dewey, les candidats semblent toujours éprouver des difficultés à construire les indices au moyen de subdivisions communes. Pour la cote les trois premières lettres de la vedette figurent parfois avant le chiffre.

Une constatation encourageante : la présentation des fiches a paru meilleure cette année. La parution de recueils d'exercices avec corrigés a pu aider les candidats à mieux présenter leurs fiches, et peut-être aussi à mieux assimiler les normes.

IV. Liste d'admissibilité

Mlle Abela Martine ; Mlle Adam Catherine ; Mlle Adrot Florence ; Mlle Aerts Geneviève ; M. Akchar Sylvain ; Mlle Allain Brigitte ; Mme Allard Isabelle ; Mlle Allio Annie ; Mlle Almira Michèle ; Mlle Amiet Annick ; Mlle Ammeux Laurence ; Mme Andlauer Marie-Pierre ; Mme Antonmatti Danielle ; Mlle Antonutti Isabelle ; Mme Aouday Janine ; Mlle Arnaud Marie-Laurence ; Mme Arnoult Arlette ; Mlle Arnoux Michèle ; Mlle Arthaud Catherine ; Mme Arveuf Jeannine ; Mme Aspirot Sylvie ; Mlle Attal Geneviève ; Mme Aubin Marie ; Mlle Audin Michèle ; Mme Audras-Delabeye Nicole ; M. Auffray Alain ; Mlle Aumaitre Martine ; Mme Auscher Martine ; Mlle Autret Marie-Louise ; Mlle Avenel Elisabeth ; M. Avice Jean-Paul ; Mme Aymeric Eliane ; Mlle Babinet Colombe ; Mlle Barbier Sylvie ; Mlle Bardy Arlette ; Mme Barnett Marie-Jeanne ; Mlle Barranco Andrée ; Mlle Barriere Cécile ; M. Barthelemy Gérard ; Mlle Barthelemy Patricia ; Mlle Bastian Chantal ; Mlle Batime Corinne ; Mlle Battista Maryse ; Mme Baudin Anne ; Mlle Baumann Isabelle ; M. Baze Armand ; Mme Bazin Armelle ; Mlle Bazin Dominique ; Mme Beauchiere Sylvie ; Mlle Becrit Catherine ; Mme Bedel Geneviève ; Mme Begel Catherine ; Mme De Bellaigue Hélène ; Mme Bellanger Simone ; Mlle Bello Pascale ; Mme Benard Marie-José ; Mlle Bendayan Esther ; Mlle Benedetti Laurence ; Mlle Benedic Catherine ; Mlle Benoist Sylvie ; Mme Benoit-Cattin Geneviève ; Mlle Bergantz Corinne ; Mlle Berger-By Martine ; Mme Bernadet Chantal ; Mme Bernard Jocelyne ; Mme Bernard Monique ; Mme Bertho Bénédicte ; Mme Berthout Marie-Hélène ; Mme Bertin Martine ; Mme Bertrand Martine ; Mlle Besacier Martine ; M. Besnier Gérard ; M. Besnier Jacky ; Mlle Bessede Monique ; Mlle Bezes Brigitte ; Mlle Bienvenue Anne ; Mlle Bignotti Brigitte ; Mlle Billard Christine ; Mlle Billon Frédérique ; Mme Billotte Denise ; Mme Bion Maryse ; Mme Biondi Sylvia ; Mlle Bizard Béatrice ; Mlle Blanc Caroline ; Mlle Blanc Marie-Christine ; Mlle Blanchemaison Isabelle ; Mlle Bloch Simone ; Mlle Bloch Sylvaine ; M. Blondel Gérard ;

Mme Blondel Catherine ; Mlle Blum Dominique ; Mlle Blum Françoise ; Mme Boch Michelle ; Mlle Bodereau Martine ; Mlle Boillot Christine ; Mme Boissel Anne-Marie ; Mlle Boissy Agnès ; Mlle Bommier Anne ; Mme Bonavita Michèle ; Mlle Bonneau Béatrice ; Mme Bonnefoy Joëlle ; Mlle Bonnet Françoise ; Mme Bonnet Monique ; Mme Bordier Elisabeth ; Mme Bos Hélène ; Mme Bouchaud Henriette ; Mlle Boudard Edith ; M. Boudet Bernard ; Mme Bougrain Brigitte ; M. Boureau Guy ; Mme Bourcier Liliane ; Mme Bourgoin Catherine ; Mlle Bourgoin Christine ; Mme Bourquard Françoise ; Mlle Boyer Catherine ; Mlle Boyer Fabienne ; Mme Brachais Josette ; Mme Brachet Bérénice ; Mlle Brachet Sylvie ; Mme Brel Sylvie ; M. Bret Jean-Luc ; Mme Bretton Marie-Hélène ; Mlle Brigot Isabelle ; Mme Brivois Marie-Dominique ; Mlle Broche Françoise ; Mlle Brodard Catherine ; Mlle Brouillet Catherine ; Mlle Brulard Jocelyne ; Mlle Brunier Marie-Françoise ; Mlle Buisson Micheline ; Mlle Burgaud Marie-Françoise ; Mme Burguiou Anne-Marie ; Mme Butti Gieg Conception ; Mme Cabanne-Bouland Annie ; Mme De Cacqueray Elisabeth ; Mlle Cahors Annie ; Mlle Caillaud Monique ; M. Cailleaux Alain ; Mme Callendret Viviane ; Mme Calleraud Martine ; Mme Calvet-Deleonibus Geneviève ; Mlle Calvet Isabelle ; Mlle Calvez Sylvie ; Mme Cambonie-Richard Dominique ; Mme Campbell Nicole ; Mme Capp Brigitte ; Mme Carasso Monique ; Mme Caraux Brigitte ; Mme Carbone Annie ; M. Caron Georges ; M. Carron Roland ; Mlle Cartier-Millon Agnès ; Mme Cartigny Chantal ; Mme Cartozo Carole ; Mlle Casson Anne-Béatrice ; Mme Castera Claude ; M. Cavalier François ; Mme Caveng Françoise ; Mme Cescon Geneviève ; Mlle Chabet d'Hieres Vianneyte ; Mlle Chaignot Geneviève ; Mlle Chambard Anne-Marie ; Mlle Champeau Christine ; Mlle Chantemerle Sophie ; Mme Chaplain-Riou Myriam ; Mlle Charbonneau Ariel ; Mme Charbonneau Pascale ; Mlle Chartan Lydia ; M. Chauchet Daniel ; Mlle Chauffier Danielle ; Mlle Chaussard Annie ; Mlle Chautemps Marie-Line ; Mlle Chauveinc Fabienne ; Mme Chesneau Geneviève ; Mlle Chesneau Marie-Françoise ; Mlle Chevalier Sylvie ; Mme Chollet Isabelle ; Mme Chotin-Obadia Catherine ; Mme Cirier Anne ; Mme Claude Martine ; Mlle Claudel Jacqueline ; Mme Claveau Marie-Thérèse ; Mlle Clevenot Pia ; M. Colin Emmanuel ; Mme Colleoni Jocelyne ; M. Collin François ; M. Colombani Louis ; Mlle Combe Pascale ; Mlle Come Evelyne ; Mlle Comont Véronique ; Mme Conort Isabelle ; Mme Contini Frédérique ; Mlle Corbineau Marie-Claude ; Mlle Cordenod Martine ; Mme Corporon Nicole ; Mlle Consenza Laura ; Mlle Costamagna Jeanine ; Mlle Costeux Gaetanne ; Mlle Courbiere Marie-Anne ; Mme Courcoux Dominique ; Mme Courouble Micheline ; Mme Courty Marie-Béatrice ; Mme Couvret Marie-Armelle ; Mlle Cresto Evelyne ; Mme Cuisinier-Raynal Marie-Claude ; M. Culas Gérard ; Mlle Dagan Anne ; Mme Daniel Nicole ; Mlle Darnaud Françoise ; Mme Da Rocha Claude ; Mme Darribere Anne-Marie ; Mlle Daurel Fabienne ; Mlle Dauriat Véronique ; Mlle Daval Marie-Anne ; Mlle David Christiane ; Mme Davoine Annie ; Mme Decaix Jehanne ; Mme Dehais Geneviève ;

Mme Deherly Françoise ; Mlle Dei-Tos Christine ;
 Mlle Delafontaine Sylvie ; Mlle Delamare Laurence ;
 Mlle Delaneau Patricia ; Mlle Delaveau Martine ;
 Mme Delebarre Yvette ; Mme Delhay Anne-Marie ;
 Mlle Deligny Pascale ; Mlle Dellenbach Cathy ;
 Mlle Delourme Annie ; Mme Demouret Annick ;
 Mlle Demoux Sylvie ; Mlle Denizeau Françoise ;
 Mlle Denoex Monique ; Mme Denos Claudine ;
 Mlle Deraita Dominique ; Mme Deroeux Myriam ;
 Mme Derulliere Elisabeth ; Mme Derycke Chantal ;
 M. Deschamps Bernard ; Mme Deschamps Chantal ;
 Mlle Desgranges Pascale ; Mme Despres Evelyne ;
 M. Desrichard Yves ; Mlle Desseigne Sophie ;
 Mlle Dessin Martine ; Mlle Deville Christiane ;
 Mlle Dewavrin Monique ; Mlle Dhanger Martine ;
 Mlle Diet Françoise ; Mme Dimier Isabelle ;
 Mme Domergue France ; Mme Donadieu Denise ;
 M. Doubroff Olivier ; Mlle Dourlen Catherine ;
 Mlle Drouart Nathalie ; Mlle Drouhin Michèle ;
 Mlle Dubern Françoise ; M. Dubourg Dominique ;
 Mlle Dubourg Françoise ; Mlle Dubreucq Brigitte ;
 Mlle Duc Marie-Anne ; Mme Duchaigne Michèle ;
 Mme Duchemin Nathalie ; Mlle Duffourg Véronique ;
 Mme Duguay Marie-Françoise ; Mme Dupas Barbara ;
 Mme Dupré Marie-Bénédicte ; Mme Dupuis Marie-Paule ;
 Mlle Duragnon Martine ; Mlle Dus-saubat Françoise ;
 Mlle Dutailly Isabelle ; Mlle Duthil Geneviève ;
 Mme Duvillier Françoise ; Mme Elasri Francine ;
 Mme Ernandorena Michèle ; Mme Ernou Dominique ;
 Mme Etesse Mousera ; Mme Euriot Monique ;
 Mme Eychenne Dominique ; Mme Eyd-mann Véronique ;
 Mlle Fabre Evelyne ; M. Facy Fabrice ;
 Mlle Faes Françoise ; Mme Fakhri Liliane ;
 Mme Faliu Odile ; Mme Fargues Micheline ;
 Mlle Farina Brigitte ; Mlle Farret Joëlle ;
 Mlle Fassio Brigitte ; Mlle Fauquet Nadine ;
 Mlle Fave Hélène ; Mlle Favre Dominique ;
 M. Ferrand Philippe ; Mlle Ferry Catherine ;
 Mme Feve Jacqueline ; Mlle Fevrier Martine ;
 Mlle Fix Agnès ; Mme Flamencourt Agnès ;
 Mlle Fleith Françoise ; Mlle Fleury Elisabeth ;
 Mme Foissac-Gigoux Marie-Noëlle ;
 Mme Foisseau Marianne ; Mlle Fontanel Isabelle ;
 Mlle Fonty Pascale ; Mme Foret Jacqueline ;
 Mlle Forty de Lamarre Geneviève ; Mlle Foucher Catherine ;
 M. Foulhoux Jean-Michel ; Mme Four-neaux Elisabeth ;
 Mme Francillon Françoise ; Mlle Frereux Catherine ;
 Mlle Freyre Elisabeth ; Mlle Frieh Catherine ;
 Mlle Fuehrer Pascale ; Mme Gaffard Josette ;
 Mlle Gaillard Michèle ; Mme Gallo Jacqueline ;
 Mme Gambier Anne-Marie ; Mme Gandon Catherine ;
 Mme Garcia Marie-Louise ; Mme Garcin Suzanne ;
 M. Gardette Jean-Louis ; Mlle Gardin Geneviève ;
 Mme Gasch Marie-Françoise ; Mlle Gastaldo Sylvie ;
 Mlle Gauthier Evelyne ; Mlle Gauweiler Véronique ;
 Mlle Geais Dominique ; Mlle Geiger Cécile ;
 Mme Genovese Denise ; Mlle Gensollen Fabienne ;
 Mlle Gerbier Catherine ; Mme Gerke Lucie ;
 Mlle Germain Anne-Marie ; Mme Ghembaza Thérèse ;
 Mlle Gibert Irène ; M. Gilles François ;
 Mme Gleize Colette ; Mlle Gleize Joëlle ;
 Mme Gluckstein Francine ; Mlle Gobet Annie ;
 Mlle Gohin Christiane ; M. Goisnard Gérard ;
 Mlle Goninet Annette ; Mme Gonzales Laurence ;
 Mlle Gonzalez Monique ; Mlle Gorgiard Katell ;
 Mlle Gorrier Pascale ; Mlle Gosa Christiane ;
 Mlle Gosnet Sylvie ; Mlle Goualle Anne ;
 Mme Gouezigoux Françoise ; Mlle Graf Elisabeth ;
 M. Grandet Claude ; Mlle Grandguillotte Catherine ;
 Mlle Grea Pascale ; Mlle Gressier Valérie ;
 Mlle Grimaud Marie-Claude ; M. Grimard Thierry ;
 Mme Grimoin Anne-Marie ; Mme Grosdemouge Bernadette ;
 Mlle Grosheny Michèle ; Mlle Grousseau Ghislaine ;
 M. Gudín de Vallerin Gilles ; Mme Guerillot Monique ;
 Mlle Guerin Claudie ; Mme Gueyraud Monique ;
 Mlle Guicheteau Geneviève ; Mme Guilbaud Annie ;
 Mlle Guilcher Marie ; Mlle Guiraud Evelyne ;
 Mlle Guitton Anne-Marie ; Mlle Guix Françoise ;
 Mme Guy Christine ; Mlle Gyrard Marilyne ;
 M. Haas Richard ; Mlle Hammer Sylvie ;
 Mlle Hans Sylvaine ; Mme Hantz Pascale ;
 Mlle Hebert Christine ; M. Hebert Daniel ;
 Mlle Hebert Sophie ; Mlle Hebtting Marie-Paule ;
 Mme Hedde Françoise ; Mlle Hedouin Christine ;
 Mlle Hennequiere Claude ; Mlle Herard Christine ;
 Mme Herault Claude ; Mlle Hernandez Marie-Rose ;
 Mme Herranz Elisabeth ; Mlle Herve Mireille ;
 Mlle Hervieu Marie-Thérèse ; Mlle Hirzel Laurence ;
 Mlle Holzem Maryvonne ; Mlle Hopin Joëlle ;
 Mlle Hubert Marie-Astrid ; Mlle Huot Isabelle ;
 Mlle Huttin Marie-Thérèse ; Mlle Huwart Bernadette ;
 Mme Idalgo-Nicolas Anne ; Mlle Itkine Mireille ;
 Mlle Jacob Geneviève ; Mlle Jacob Isabelle ;
 Mlle Jacquet Sylvie ; M. Jacquier Jean-Denis ;
 Mme Jacquinet Simone ; Mlle Jaillard Marie-Christine ;
 Mlle Jamois Laurence ; Mlle Jean Marion ;
 Mlle Jeangeorges Colette ; Mlle Jeannin Sophie ;
 Mlle Jeanpierre Francine ; Mlle Jenard Colette ;
 Mme Jouanno Anne-Marie ; Mlle Joubert Michèle ;
 Mlle Jouin Christine ; Mlle Jouin Huguette ;
 Mme Jozan Annie ; Mme Juston Annique ;
 M. Karro Jacques ; Mlle Kempf Sylvie ;
 Mme Kern Catherine ; Mme Khiareddine-Sendra Claude ;
 Mme Kieffer Claudine ; Mme Kieken Renée ;
 Mlle Kilian Agnès ; Mme Kloda Claudine ;
 Mlle Koehl Véronique ; Mlle Kolebacki Catherine ;
 Mlle Kosellek Pascale ; Mme Koueta Josiane ;
 Mme Kunsch Christine ; Mme Kuntzinger Clémentine ;
 Mlle Labalestra Rose-Claire ; Mlle Labeaumont Nathalie ;
 Mme Lacheze Marie-Thérèse ; Mlle Lacoste Marianne ;
 Mlle Lafforgue Catherine ; Mme Laforge Sylvie ;
 Mlle Laine Annie ; Mme Laks Anne-Marie ;
 Mlle La Malfa Dominique ; Mme Lamandier Françoise ;
 Mme Lambert Anne ; M. Lambert Christian ;
 Mme Lambert Monique ; Mme Lamirault Marguerite ;
 Mlle Landos Maryvonne ; Mme Langellier Christine ;
 Mlle Lantres Christine ; Mlle Larche Marie-Hélène ;
 Mlle Lardy Claudine ; Mme Lariviere Raphaële ;
 Mme Lassort Françoise ; Mme Latour Françoise ;
 Mlle Lauth Brigitte ; Mlle Lavier Claudie ;
 Mme Lazaro Catherine ; M. Lebec Hervé ;
 M. Lebec Michel ; Mlle Lebel Lise ;
 Mme Lebras Dominique ; M. Leclercq Jean-Marc ;
 Mlle Le Contellec Marie-Françoise ;
 Mlle Lecroq Sylvie ; M. Lecrosnier Hervé ;
 Mme Lecrosnier Suzanne ; Mlle Leculee Elisabeth ;
 Mlle Lee-Fung-Kai Jacqueline ; Mlle Lefevre Brigitte ;
 Mlle Lefoulon Christine ; Mlle Le Gac Maryvonne ;
 Mme Le Gall Annie ; Mme Le Gallais Martine ;
 Mme Legendre Françoise ; M. Le Goff Daniel ;
 M. Leguay Thierry ; Mme Le Guennic Maryvonne ;
 Mlle Le Guillou Marie-Dominique ; Mme Le Jeune Dominique ;
 Mlle Leloup Isabelle ; Mme Leloup

Jeanne ; Mme Lemaire Patricia ; Mme Lemoine Anne ; Mme Lemoine Annie ; Mlle Lemonnier Anne-José ; Mlle Leonard Annick ; M. Lerasle Pierre ; Mme Lerouge Catherine ; Mlle Leroy Joëlle ; Mme Leroy Marie-Lise ; Mme Letemple Nicole ; Mlle Lethuillier Isabelle ; Mlle Leuge Marie-Françoise ; Mlle Levet Pascale ; Mlle Leygues Odile ; Mlle Liagre Martine ; Mme Libin Françoise ; Mme Lievoux Danielle ; Mlle Limouzi Sylvie ; Mme Lirot Odette ; Mlle Lollery Catherine ; Mme Lombard-Delecluse Danielle ; Mme Loosfelt Marie-Claude ; Mlle De Lorgeril Agnès ; Mlle Lorthioit Maryse ; Mlle Louis Maryvonne ; Mme Louis-Lucas Françoise ; Mlle Loyon Hélène ; Mme Lustiere Michèle ; Mme De Luzy Anne ; Mlle Mace Dominique ; M. Mahier Claude ; Mlle Maillard Pascale ; Mme Maillot Denise ; Mme Maintigneux Emilienne ; Mlle Majchrzak Danièle ; Mlle Malecki Annie ; Mme Malgontier Anne-Marie ; Mlle Mallet Christine ; Mlle Manen Elisabeth ; Mlle Marchand Christine ; Mlle Margontier Martine ; Mlle Martin Constance ; Mlle Martin Marie-Paule ; Mme Martin Odile ; Mme Martinache Catherine ; Mlle Marty Claire ; Mme Masset Annick ; Mme Masson Joëlle ; Mlle Maugeais Sophie ; Mlle de Maumigny Bénédicte ; Mlle Mazubert Anne-Marie ; Mme Mehnert Françoise ; Mme Meignin Christine ; Mme Melenchon Bernadette ; Mlle Meoni Brigitte ; Mlle Mercier Corinne ; Mlle Merel Marie-Annick ; Mme Merle Pascale ; Mlle Metait Danièle ; Mlle Metge Manuela ; Mlle Metivier Jeanne-Marie ; Mlle Meyer Claire ; Mme Michaut Geneviève ; Mme Michel Dominique ; Mlle Michot Nadine ; Mme Milledrogues Françoise ; Mlle Millet Marie-Paule ; Mlle Minard Elisabeth ; Mme Modat Patricia ; Mlle Moisan Jocelyne ; Mme Molines Marie-Claire ; Mlle Moller Brigitte ; Mlle Momot Marie-Claire ; Mme Moncharmont Marie-Claude ; Mme Monge Christine ; Mme Monier Danièle ; Mlle Monnier Françoise ; Mlle Montano Arjona Marie-Thérèse ; Mme Montillaud Hélène ; M. Mora Pierre ; Mlle Morel Catherine ; Mlle Morvan Chantal ; Mlle Mougey Anne ; Mlle Moustrou Claudie ; Mlle Navet Patricia ; Mlle Neant Claudine ; Mlle Nedelec Evelyne ; Mlle Nedelec Monique ; Mlle Neyra Anne ; Mme Neyraud Martine ; Mlle Nezet Monique ; M. Nicolle Bruno ; Mme Nicoux Renée ; Mlle Nief Véronique ; Mme Notteghem Chantal ; Mlle Nourtier Chantal ; M. Oberlechner Michel ; M. Oger Jean-Marie ; Mme Olsen Françoise ; Mlle Orange Danielle ; Mlle Pandrigue de Maisonneul Sibylle ; M. Pansu Alain ; Mlle Paraloizos Ismène ; Mme Papion Sophie ; Mme Parmentier Nicole ; Mme Parmentier Véronique ; Mlle Pascal Catherine ; Mlle Pasquier Marie-Madeleine ; Mme Passegand Evelyne ; Mme Pasteur Françoise ; Mme Pauchet Françoise ; Mlle Paulus Béatrice ; Mlle Payen Marie-Claude ; M. Pecquet Alain ; Mme Pellat Christine ; Mlle Pellissier Cécile ; Mlle Pepiot Véronique ; Mlle Perchet Claire ; Mlle Pere Brigitte ; Mlle Perin Edith ; Mlle Perret Catherine ; Mlle Perry Françoise ; Mlle Perseval Svetlana ; Mlle Pesle Emmanuelle ; Mlle Pessis Sylvie ; Mlle Petit Brigitte ; M. Petit Jean-Jacques ; Mme Peypoudat Françoise ; Mme Picard Béatrice ; Mlle Pijollet Catherine ; Mlle Pillot Armelle ; M. Pincon Philippe ; Mlle Pineau Martine ; M. Pineau

Philippe ; Mme Pinson Valérie ; Mlle Pissot de Leffemberg Odile ; Mlle Pithois Bénédicte ; Mlle Planchais Ginette ; Mlle Poire Christine ; Mlle Poirier Francine ; Mlle Poitou Claudine ; Mme Porrino Giovanna ; Mlle Portal Danièle ; Mme Potavin Chantal ; M. Potron Jean-Paul ; Mlle Pouillier Véronique ; Mlle Prisset Anne ; Mlle Proust Rose-Marie ; Mlle Prud'homme Dominique ; Mme Pruvost Christine ; Mme Pruvost Monique ; Mme Puech Véronica ; Mlle Pugibet Geneviève ; M. Pupier Michel ; Mlle Py Michèle ; Mme Quellien Michèle ; Mme Raclin Geneviève ; Mlle Ragot Nadine ; Mlle Rassendren Isabelle ; Mlle Rat Sylvie ; Mme Raymond Marie-Christine ; Mlle Recamier Isabelle ; Mlle Recarte Danielle ; Mlle Reimud Irène ; M. Remande Dominique ; Mme Renault Danièle ; Mlle Renault Fabienne ; Mlle Renneteau Anne-Marie ; Mlle Renouf Catherine ; Mme Revol Marie-Thérèse ; M. Revol Philippe ; Mlle Reynaud Brigitte ; Mme Reynaud Paule ; Mlle Ric Jocelyne ; Mlle Richard Evelyne ; M. Richard Georges ; Mlle Rico Christine ; Mme Ricou Danièle ; M. Ricou Patrick ; Mme Rieunier Françoise ; M. Rigolier Jean-Marc ; Mlle Rihouey Marie-Christine ; Mme Ritzenthaler Geneviève ; Mme Rivet Brigitte ; Mlle Robert Catherine ; Mlle Robert Nicole ; Mlle Robert Sylvie ; Mme De Robiano Isabelle ; Mlle Roblot Catherine ; Mme Roboam Françoise ; Mlle Rochat Hélène ; Mme Roche Marie-Catherine ; Mme Rocheman Fabienne ; Mlle Rochet Marie-Christine ; Mme Rocheteau Evelyne ; Mlle Rodet Joëlle ; Mme Rodewald Marie-Claude ; Mme Roger Arlette ; Mme De Roland Anne ; Mlle Romero Catherine ; Mme Rondeau Brigitte ; Mlle Ropars Gaël ; Mme Rosset Annie ; M. Rossi Jean-Louis ; Mlle Rotholc Marianne ; Mme Rouan Renée ; Mme Rouby-Pichon Evelyne ; Mlle Roue Fanny ; M. Roumet Sylvain ; Mlle Rousselle Martine ; M. Rouviere Michel ; M. Roux Dominique ; Mlle Roux Martine ; Mme Roze Sylvie ; Mme Roze-lot Elisabeth ; Mlle Rulland Marie-Madeleine ; Mlle Ryaux Sylvette ; Mme Sachs Liliane ; Mlle Sahagian Hélène ; M. Sala Ambroise-Paul ; Mlle Salamon Françoise ; Mme Salle Danielle ; Mme Salzmann Claude ; Mlle Sambuc Anne-Marie ; Mme Sancaud Odile ; M. Sanchez Claude ; Mlle Santini Marie-Benoite ; Mlle Saurel Marie-Claire ; Mme Sauvan Josiane ; Mme Scherer Catherine ; Mlle Schill Nadine ; Mlle Schneegans Valérie ; Mme Schraub Brigitte ; Mlle Schwander Evelyne ; M. Segalen Michel ; Mme Selva Christiane ; Mlle Senabre Suzanne ; Mlle Senecal Odile ; Mme Serre Gaëtane ; M. Sestier Michel ; Mme Sicard Claudie ; Mlle Sigaud Fabienne ; Mme Simonet Camille ; Mlle Sochet Claire ; Mlle Sokoloff Nadine ; Mlle Solaro Marie-Christine ; M. Soler Emmanuel ; Mme Sollier-Epagnéul M.-France ; Mlle Soret Blandine ; Mme Soubigou Catherine ; Mlle Spaini Viviane ; Mlle Spindler Marie-Sabine ; Mlle Staudt Christine ; Mlle Stephan Brigitte ; Mlle Strauss Brigitte ; Mme Streitwieser Brigitte ; Mlle Sutter Clotilde ; Mme Syoen Chantal ; Mme Tardy Nicole ; Mme Tarroux Nicole ; Mlle Taurant Annie ; Mlle Teissier Françoise ; Mme Tertian Laurence ; Mlle Testard Anne-Marie ; Mme T'Flachebba Annie ; Mme Theis Annick ; Mme Thevenot Jacqueline ; Mme Thierree Françoise ; Mme Thiery

Evelyne ; Mme Thiery Michèle ; Mlle Thirion Agnès ; Mlle Thomas Elisabeth ; Mme De Tiesenhausen M.-Madeleine ; Mlle Tiffet Sylvie ; Mme Tinel Françoise ; Mlle Tison Brigitte ; Mme Tissot Dominique ; Mme Toujas Françoise ; Mlle Toulemonde Sabine ; Mlle Tourancheau Françoise ; Mme Travers Marie ; Mlle Triaud Isabelle ; M. Trotoux Dominique ; Mlle Tuffiere Annette ; Mlle Ulrich Béatrice ; Mlle Valentin Christine ; Mlle Valery Catherine ; Mlle Vallee Agnès ; Mme Vallet-Havard Gisèle ; Mlle Valois Huguette ; Mlle Van Dam Myriam ; Mlle Vandevoorde Agnès ; M. Van Huffel Eric ; Mlle Vasseur Françoise ; M. Vatant Jean-François ; Mlle Ventura Dorelia ; Mlle Venuto Françoise ; M. Verdonck Jean-Pierre ; Mlle Verdy Danièle ; Mme Vergnaud Marie-Dominique ; M. Vernhes Jean-Louis ; Mme Vernier Elisabeth ; Mlle Veysiere Marie-Pierre ; Mlle Vial Annie ; Mlle Vial Joëlle ; Mlle Viale Christine ; Mlle Vidailhet Marie-José ; M. Vidal-Naquet Jacques ; Mme Vie Josette ; Mlle Viple Marie-Pierre ; Mlle Vondrus-Reissner M.-Thérèse ; M. De Voyer d'Argenson Marc ; Mlle Watrelot Catherine ; Mme Wilinski Christiane ; Mlle Williamson Carole ; Mlle Williot Anne ; Mlle Zangerlin Elisabeth ; Mlle Zerah Frédérique.

Résultats par Centres

Centres	Inscrits à l'examen	Présentés	Admissibles
Amiens	40	22	11
Besançon	19	15	7
Bordeaux	85	64	41
Caen	103	67	34
Clermont-Ferrand	48	31	21
Dijon	67	51	26
Grenoble	87	71	45
Le Mans	59	46	25
Lille	77	60	27
Limoges	28	16	11
Lyon	107	81	55
Marseille	81	56	37
Montpellier	75	53	23
Nancy	65	53	28
Nantes/Angers	66	49	32
Orléans	35	27	15
Paris	525	360	232
Poitiers	60	38	13
Rennes	67	45	25
Rouen	59	41	23
Strasbourg	56	42	27
Toulouse	66	35	18
Pointe-à-Pitre	2	2	0
St-Denis	26	13	5
Rabat	4	1	1
Isolés	72	53	24
	1 979	1 392	806

Candidats à titre étranger

M. Ali Ahmed-Boukhari ; Mlle Ben Yahia Kalthoum ; Mme Casasnovas Montserrat ; Mme Maftai Maria ; M. Ramirez José-Luis ; Mlle Springer Joie.

V. Statistiques

CANDIDATS

1 979 candidats se sont inscrits à l'examen

1 392 candidats se sont présentés effectivement

RÉSULTATS

806 candidats dont 6 à titre étranger ont été déclarés admissibles soit 58 % des présentés

CENTRES DE PRÉPARATION

CAFB Admissibilité - Formation universitaire

Titres universitaires	Présentés		Admissibles	
Maîtrise	209	15 %	159	20 %
Licence	389	28 %	258	32 %
Entre Bac. et Licence	154	11 %	73	9 %
Baccalauréat	500	36 %	254	8 %
Non bacheliers	140	10 %	62	8 %
	1 392		806	

CAFB Admissibilité - Activité professionnelle

	Présentés		Admissibles	
Bibliothécaires	42	3 %	26	3 %
Sous-bibliothécaires	72	5 %	51	6 %
Employés de bibliothèque	279	20 %	159	20 %
Enseignants	158	11 %	77	10 %
Documentalistes	49	4 %	26	3 %
Autres activités	318	23 %	226	28 %
Non actifs	474	34 %	241	30 %
	1 392		806	

COMPTE-RENDU DES ÉPREUVES D'ADMISSION

RAPPORTS DES JURYS

I. Option : Bibliothèques publiques

Les candidats étaient très nombreux cette année (533 inscrits) ce qui a posé des problèmes d'organisation et obligé à dissocier l'épreuve écrite des épreuves orales. Quoiqu'il en soit le pourcentage des admis (83 %) a été bon et reste assez égal au fil des années.

1. Épreuve écrite d'organisation

Une fois de plus c'est à l'épreuve écrite qu'il y a eu le plus grand nombre de mauvaises notes. Cela s'explique pour deux raisons. D'une part il est plus facile d'être sévère devant une copie qu'avec une personne, le coefficient humain ne jouant pas. D'autre part il semble bien que dans la préparation, ce soit l'épreuve la plus négligée. Les candidats vivent sur les souvenirs déjà lointains des cours de bibliothéconomie du premier trimestre, agrémentés de quelques renseignements glanés au cours du stage.

Il y avait deux sujets (notés chacun sur 10) :

- 1 : Comment concevez-vous les rapports entre une bibliothèque centrale de prêt et les bibliothèques municipales du département où elle a son siège ?
- 2 : Comment définiriez-vous le champ et les méthodes d'acquisitions pour le fonds local d'une bibliothèque municipale ? Quelles initiatives peuvent être prises pour le mettre en valeur ?

Le premier a déconcerté beaucoup de candidats et le jury a été surpris de constater certaines ignorances à l'égard d'une forme de bibliothèque qui a pourtant un rôle important dans l'organisation de la lecture publique en France. Le barème retenu avait été le suivant :

— introduction, conclusion, plan	4
— rapports avec les petites BM	4
— rapports avec la grande BM	1
— présentation, rédaction	1

La plupart des candidats qui n'ont pas eu la moyenne s'étaient bornés à chercher péniblement comment la BM de la grande ville pouvait aider la BCP après quelques considérations plus ou moins pertinentes sur la structure de l'une et de l'autre. Beaucoup semblaient complètement ignorer l'aide que peut apporter une BCP aux BM de villes de moins de 20 000 habitants.

Le deuxième sujet avait certainement fait l'objet d'un cours dans la plupart des centres et a été dans l'ensemble assez bien traité. La note a dépendu pour beaucoup de la clarté de la présentation.

En résumé il semblerait souhaitable dans la mesure évidemment du temps disponible, que la préparation couvre bien l'ensemble du programme « Organisation et gestion ».

2. Épreuve d'analyse

. *les livres* : les candidats les ont, dans l'ensemble, lus, et ont en général compris ce que doit être l'analyse. Toutefois, certains font une analyse impeccable mais sont incapables de répondre aux questions ou de donner un quelconque point de vue personnel. A l'inverse, d'autres font une analyse médiocre mais répondent de façon pertinente. Les premiers ont-ils appris leur analyse par cœur ? Les seconds sont-ils gênés par le principe d'une analyse rédigée ?

. *les périodiques* : beaucoup trop de candidats confondent encore analyse et énumération. Ils s'en tiennent à une description à la fois exhaustive, fastidieuse et paradoxalement superficielle. Ils ne prennent pas toujours la peine de lire quelques articles, de façon à en sentir le ton (cas très net pour *Polar* ou *Télécommunications*). Enfin, certains ont un réflexe de refus devant un périodique à caractère scientifique, jugé difficile. Cela est apparu à l'évidence dans le cas de l'*Ordinateur individuel* que des candidats n'ont pas fait l'effort de regarder, partant a priori de l'idée qu'il s'agissait d'une revue pour spécialistes à laquelle ils ne comprenaient rien.

3. Épreuve de choix de livres

Comme les autres années les résultats des candidats à l'épreuve de choix de livres sont moyens avec cependant une proportion honorable de très bonnes notes. Les défauts sont toujours les mêmes :

— certains candidats citent en vrac, sans souci de plan ni de réflexion sur le sujet, des livres dont le titre leur paraît correspondre à la question posée mais qu'ils ne connaissent pas et qu'ils ne savent pas situer dans la production éditoriale. Ils ne peuvent donc pas en évaluer le niveau et ne peuvent dire à quel public ils s'adressent ;

— d'autres font un beau plan mais ne citent pas suffisamment de titres de livres précis.

Il est donc rappelé que cette épreuve doit montrer que le candidat connaît les livres que l'on peut normalement trouver dans une bibliothèque publique.

4. Sous-option livre contemporain

L'épreuve de bibliologie s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes : le niveau des connaissances apparaît meilleur que précédemment. D'une manière générale, les candidats connaissent la nature de l'épreuve, ne sont pas désorientés par les questions dont ils comprennent l'intérêt, réagissent convenablement aussi bien en fonction de connaissances acquises dans des cours théoriques, que de lectures ou d'observations directes.

Les études de cas ont été, cette année, souvent choisies et traitées de manière plutôt satisfaisante. En revanche, les statistiques éditoriales sont mal utilisées parce que mal connues. Il importerait à l'avenir que, dans chaque centre, l'attention des candidats soit attirée sur les embûches et l'intérêt qu'elles présentent.

Par ailleurs, le catalogue alphabétique de matières reste un peu plus faible : les candidats se laissent toujours influencer par l'index de la table Dewey lorsqu'ils doivent choisir les vedettes appropriées. Cette année, le barème suivant avait été adopté :

— indexation Dewey =	3/20
— catalogage alphabétique de matières :	3/20
— interrogation de bibliologie :	14/20.

Il est précisé que les candidats ne sont plus interrogés sur la forme matérielle du livre à indexer. En revanche, ce commentaire reste conseillé dans le cours de l'étude de cas. Les questions posées en bibliologie sont larges et réclament une synthèse sur différentes parties du programme.

5. Sous-option « livre ancien »

99 candidats se sont préparés et présentés à cette sous-option ; ils étaient au nombre de 60 en 1980 et de 120 en 1979. La moyenne de l'épreuve a été, comme les années antérieures, supérieure à 12.

La formule de l'épreuve est maintenant bien connue. Le temps de préparation a été porté cette année à

une heure et les candidats avaient donc le temps de rédiger la notice de catalogage et de préparer la question annexe.

Pour le catalogage le jury a constaté quelques insuffisances au sujet du « rappel » des vedettes dans la notice de base ; en effet il s'agit, grâce à ce « rappel », de signaler les différentes entrées possibles pour un document.

En ce qui concerne la question à traiter les candidats les mieux notés sont ceux qui sont capables de présenter un bref exposé ordonné sans que le jury ait à intervenir constamment pour essayer de faire préciser les connaissances acquises.

II. Option : Bibliothèques d'établissement d'enseignement et bibliothèques pour la jeunesse

Déroulement des épreuves

Les épreuves écrites se sont déroulées à la Maison des examens à Arcueil et, pour la première fois, dans différents centres de province : Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg, Toulouse.

Les épreuves orales se sont déroulées, comme d'habitude, à la Bibliothèque de Massy.

Les membres du jury se répartissent de la façon suivante :

- un bibliothécaire de CDI ;
- un professeur de littérature enfantine ;
- un bibliothécaire de bibliothèque universitaire ;
- deux bibliothécaires de bibliothèque centrale de prêt ;
- quinze bibliothécaires de bibliothèque municipale ou assimilée (comme la Bibliothèque publique de Massy et la Joie par les livres) ;
- (dix provinciaux et dix de Paris et de la région parisienne).

Les résultats

Nombre de candidats : 302 inscrits ; 288 ont passé l'ensemble des épreuves ; 239 ont été admis.

Un certain nombre de mentions. Voici le détail de l'ensemble : 5 mentions TB, 34 mentions B, 106 mentions AB, 94 mentions passables.

La proportion des reçus est plus importante qu'en 1980 ; pourtant le niveau général a semblé moyen.

1. Rapport sur l'épreuve écrite de l'option « jeunesse et établissements d'enseignement »

Les candidats avaient à choisir entre deux sujets :

- 1 : La constitution de dossiers par thème vous paraît-elle à encourager dans une section pour enfants de bibliothèque municipale ou dans un CDI (Centre de documentation et d'information) ? Qui, à vos yeux, peut ou doit participer à la constitution de ces dossiers ?
- 2 : Depuis un certain nombre d'années, on voit se multiplier, dans la littérature pour enfants de tous âges, des livres qui ne donnent pas une image idyllique de l'enfance et des rapports

humains. Dites ce que vous pensez de ce phénomène en vous appuyant sur des exemples précis.

Observations sur le premier sujet :

Une critique très générale : les candidats ont tendance à raconter une expérience très précise et à s'y cantonner. La constitution des dossiers est toujours vue dans le contexte scolaire, les thèmes éventuels portant sur des sujets sérieux non abordés ou mal abordés dans les documentaires ; il s'agit donc le plus souvent de pallier les manques de l'édition plutôt que d'apprendre à apprendre.

Observations sur le deuxième sujet :

La question impliquait une comparaison entre la littérature enfantine actuelle et celle du passé. Beaucoup ont oublié d'évoquer le passé.

Les devoirs les plus intéressants ont précisément su utiliser quelques contre-exemples en ce qui concernait la littérature enfantine du XIX^e siècle et dénoncer les nouveaux stéréotypes.

Un tel sujet ne pouvait être traité que de façon personnelle et nuancée. Il ne supposait pas beaucoup de lectures, mais que l'on réfléchisse et que l'on prenne le risque d'avoir des opinions personnelles.

2. Rapport sur les épreuves orales de l'option « jeunesse et établissements d'enseignement »

Épreuve d'analyse

On peut observer que les deux tiers au moins des candidats ne se présentent pas devant le jury avec une analyse tant soit peu structurée.

Les synthèses où l'essentiel de ce qui doit être dit a été dégagé et organisé au cours de la préparation sont très rares ; les exemples précis, citations ou analyses de détails qui ne devraient qu'illustrer un regard plus global sur l'ouvrage aboutissent trop souvent à une présentation confuse et parcellaire qui rend les questions nécessaires.

Ceci est surtout valable pour les ouvrages de fiction, romans en particulier où les récits détaillés de l'intrigue ont été nombreux et où quelques personnes ont été déroutées par la longueur de certaines œuvres.

L'analyse des documentaires a semblé poser moins de problèmes dans sa présentation mais les démonstrations ont parfois manqué de rigueur ou même de logique ; il serait bon de s'interroger tout simplement sur les buts recherchés par l'auteur (sensibilisation, initiation, information) et sur la cohérence interne de l'ouvrage qui peut apparaître, même pour des non spécialistes des sujets traités.

Quant aux albums et à la bande dessinée, il serait bien que les candidats s'essaient à une meilleure définition des termes qu'ils emploient pour qualifier l'image. Un exemple : le mot « réalisme » qu'ils appliquent à tout ce qui leur apparaît contenir une part de vérité, quel que soit le regard porté par l'illustrateur. Il y a sans doute là un manque de formation mais aussi une tendance à généraliser sans rechercher d'abord ce qui fait la particularité et l'originalité d'un graphisme ou d'un rapport texte-image.

Les ouvrages difficiles ou riches sont souvent mieux analysés que les autres.

Épreuve de choix de livres

Les candidats à l'épreuve du choix de livres ont semblé posséder cette année une bonne connaissance d'un certain nombre d'outils de travail mis à leur disposition, mais font preuve de peu d'esprit critique et d'ouverture.

La littérature pour adultes est pratiquement inconnue ou à tout le moins très mal connue et la culture générale (même si ce concept est à manipuler avec précaution et doit être revu) est bien souvent trop faible.

Il convient de repréciser aux candidats l'esprit et la démarche de l'épreuve :

- penser à tout ce que la bibliothèque de jeunesse peut offrir : livres, médias, audio-visuel,
- mais aussi la section des adultes,
- penser à tout ce que les organismes autres que la bibliothèque peuvent offrir à celle ou celui qui cherche (organismes professionnels, culturels, syndicat d'initiative...),
- ne pas oublier les témoignages vivants actuels,
- recours utile (indispensable) mais parfois trop exclusif aux sélections de la Joie par les livres,
- ne pas énumérer des titres mais citer d'abord les livres connus, lus,
- ne pas confondre choix de livres avec un catalogue d'éditeur en particulier ; choisir parmi tous les éditeurs les livres qui correspondent au sujet et qui le méritent.

III. Option : Bibliothèques spécialisées**1. Épreuves écrites**

- *Dissertation ou rapport sur l'organisation et la gestion des bibliothèques spécialisées*

Sujet : La littérature souterraine dans un organisme documentaire dont vous préciserez les caractéristiques : pourquoi et comment les collecter ? Quel traitement, quelle diffusion peut-on prévoir pour assurer son utilisation maximale ?

D'une manière générale les correcteurs ont constaté une bonne connaissance de la question proposée. Le niveau moyen des copies est donc dans l'ensemble assez satisfaisant (moyenne des notes : 12,5).

Par ailleurs, le plan du devoir n'a pas posé cette année de difficultés particulières aux candidats puisque l'énoncé du sujet en faisait apparaître clairement les différentes parties. Ce qui n'a toutefois pas empêché certains candidats de mal analyser le sujet et d'oublier d'en traiter certains aspects. L'omission la plus fréquente consiste à ne pas préciser l'organisme envisagé. Cet oubli conduit les candidats à disserter librement sur la documentation souterraine en général et à réciter leur question de cours sur le sujet au lieu d'organiser leurs connaissances en fonction du sujet. Les meilleures copies sont celles qui ont pris comme exemple un organisme bien particulier.

Les candidats ont également éprouvé quelques difficultés à définir la littérature souterraine de façon

précise et un certain nombre d'introductions apparaissent, de ce fait, floues et inconsistantes. Beaucoup trop de candidats semblent encore ignorer le rôle de l'introduction et ne savent pas poser un sujet.

La collecte, sa justification et ses modalités a été la partie la mieux traitée dans l'ensemble des copies. Le traitement et la diffusion, par manque d'attention ou de connaissances précises, sont souvent assimilés à ceux des documents conventionnels : les candidats semblent oublier complètement la spécificité des documents dont ils ont à parler, exposent en détail le circuit du livre et vagabondent sur la diffusion.

Beaucoup parlent aussi du traitement automatisé de la littérature souterraine, en profitent pour placer leurs connaissances en informatique documentaire et passent à côté du sujet. Il faut rappeler aux candidats qu'ils ne doivent pas s'emballer et qu'il vaut mieux écrire une page sur le sujet que cinq à côté.

Comme chaque année, un certain nombre de copies laissent à désirer, tant en ce qui concerne le fond qu'en ce qui concerne la forme, même s'il est toujours demandé au candidat d'écrire dans une langue soutenue (11 % des copies n'ont pas la moyenne). En revanche, des remarques personnelles très pertinentes concernant notamment la typologie et la collecte des documents montrent que les candidats sauront faire preuve dans l'exercice de leur métier d'une présence active et vigilante dans le milieu de leurs utilisateurs.

Note maximum : 17

Note moyenne : 12,5

Note minimum : 6

- *Epreuve d'analyse et d'indexation d'un article en langue étrangère*

Les textes à traduire ne posaient pas de gros problèmes de compréhension mais ils étaient assez longs, vu le temps imparti pour les traiter.

La conséquence néfaste en est que, pris par le temps, les candidats, soit n'ont pas le temps de finir de résumer le texte, soit négligent l'expression de leur résumé qui pour certaines copies, est à peine française !

Mais d'autre part, cette épreuve a l'avantage de bien départager les candidats puisque les notes s'échelonnent de 6 à 16.

En ce qui concerne le catalogue, il faut signaler une grande faiblesse du catalogage matière, les termes choisis sont souvent trop généraux, vagues et imprécis, on ne pense pas assez à utiliser les barres de rapport, à faire les renvois, etc.

2. Épreuves orales

- *Bibliographie*

Sciences humaines

Le niveau général de l'épreuve de bibliographie option Sciences humaines reste satisfaisant, encore que les meilleurs des candidats aient été moins brillants qu'en 1980 et les notes moyennes et médiocres plus nombreuses.

Beaucoup de candidats ont su définir leur question et mener judicieusement leur recherche, mais un trop grand nombre encore n'ont pas su consulter en premier lieu une encyclopédie élémentaire pour définir et préciser, quand ils l'ignoraient, le contenu d'une question et se donner ainsi les moyens de poursuivre leur recherche de façon pertinente.

Le commentaire méthodologique a été bien présenté par une bonne moitié des candidats ; quant aux autres, ils se sont trop souvent contentés d'une description bibliographique sans présentation méthodologique et sans jugement de valeur sur l'utilisation de l'ouvrage dans la recherche : certains n'avaient pas compris le sens de l'épreuve, d'autres n'avaient pas pris le temps de regarder l'ouvrage pendant l'heure de préparation.

. *Sciences juridiques et sociales*

Les élèves ont donné cette année toute satisfaction. La bibliographie était bien connue. Les questions posées ont abordé tous les aspects du programme : par exemple : l'aide aux handicapés, le terrorisme international, constitutions et droits de l'homme, la filiation, les cartes de crédit, l'inflation en France (1975-1980), etc. Surtout, les candidats ont pensé à cerner les sujets, en dégager toutes les facettes et ont construit une bibliographie adaptée à ces différentes approches. Cela nous semblait essentiel.

La terminologie propre à ces matières (et notamment le droit) gêne encore pourtant certains candidats. Nous ne pouvons que leur conseiller de se familiariser avec ces disciplines par la lecture d'un ouvrage comme celui de A. Dunes, qui reste un répertoire bibliographique. L'utilisation de dictionnaires spécialisés en début de recherche demeure indispensable et facilite bien les choses, ce qu'oublie certains élèves.

Au total pourtant, le sérieux des candidats dans leur préparation apparaît clairement à l'interrogation, et les résultats sont satisfaisants.

. *Sciences exactes et naturelles*

Si sur le plan général, on peut reconnaître trois groupes de candidats :

- . quatre très moyens (7 à 8/20)
- . cinq moyens (10 à 12/20)
- . neuf bons (13 à 18/20)

nous avons remarqué, cette année, au niveau de chaque épreuve, deux groupes différents de candidats.

Méthodologie :

- . sept candidats ont obtenu 1/5 en se bornant à de vagues indications tenant essentiellement à une lecture de pages de titre et de sommaires.
- . cinq bons candidats ont obtenu 4/5 en montrant à quel public était destinée la publication et quel était son intérêt sur le plan bibliographique.
- . quelques candidats moyens se rattachent à ces deux groupes.

Bibliographie :

- . six candidats très moyens, récitant souvent un cours plus ou moins bien assimilé et n'ayant pas concrètement feuilleté les publications présentes.

- . douze bons candidats, connaissant suffisamment le cours pour s'intéresser à la question et chercher des éléments de réponse.

L'épreuve de méthodologie reste donc décevante par rapport à l'épreuve de bibliographie pour laquelle les candidats semblent mieux préparés.

— *Analyse d'un article en français sur les bibliothèques ou la documentation*

Cette épreuve est apparue pour la première fois en 1975. Elle doit permettre de contrôler les connaissances des candidats sur l'organisation des bibliothèques spécialisées et leur fonctionnement, sur les problèmes de tous ordres que posent la documentation et l'information ; mais elle permet également d'apprécier les qualités d'exposé oral et de synthèse, les réactions du futur documentaliste-bibliothécaire par rapport à un problème donné. La préparation à cette épreuve devrait être l'amorce de l'auto-formation permanente du bibliothécaire-documentaliste, tandis que l'épreuve écrite d'analyse et d'indexation d'un texte en langue étrangère reste le contrôle de la maîtrise d'une technique qui est au centre des tâches du bibliothécaire-documentaliste.

Les différents articles (23 au total) proposés aux candidats se regroupaient autour des thèmes suivants, correspondant en gros aux deux premiers points du programme d'études :

- 1) l'organisation de la recherche ;
- 2) organisation et fonctionnement des bibliothèques spécialisées et services de documentation ;
- 3) la documentation : édition, propriété intellectuelle et industrielle ;
- 4) l'information scientifique ;
- 5) les systèmes documentaires.

Ces articles étaient extraits de publications, soit connues des candidats (*Documentaliste ; Revue de l'Unesco ; Sciences et techniques*, etc.), soit moins accessibles (*Revue française d'administration publique ; Argus-Québec*), voire des extraits de rapports à diffusion restreinte.

Les questions posées étaient, pour chaque article, de deux sortes :

1) questions précises : brève description des organismes ou des systèmes cités dans le texte, développement de sigles.

2) questions plus larges : donner un point de vue personnel sur tel ou tel problème évoqué dans le texte, en le rattachant à une expérience vécue.

60 % des candidats ont obtenu la moyenne, mais seulement 8 % ont obtenu une note égale ou supérieure à 16. La moyenne générale s'établit à 12 sur 20 pour les candidats ayant choisi comme spécialisation Lettres et Sciences humaines, à 12,4 pour ceux ayant choisi Sciences économiques et juridiques, à 12,6 pour ceux ayant choisi Sciences exactes et naturelles. Il semble que la proportion de candidats ayant une expérience professionnelle soit plus importante dans ces deux dernières spécialisations.

IV. Option : Discothèques et bibliothèques musicales

A la session 1981, 84 élèves étaient inscrits à l'option « Discothèques et bibliothèques musicales ». Par rapport à l'année précédente, le nombre des élèves était relativement élevé, environ 30 % d'augmentation (55 inscrits en 1980).

78 candidats se sont effectivement présentés aux épreuves : 51 d'entre eux ont été admis (trois ont obtenu la mention « bien », 15 la mention « assez bien »). Deux raisons peuvent expliquer des résultats moins bons que les années précédentes : d'une part, certains candidats de province ont préparé cet examen seuls, dans des conditions difficiles, d'autre part, au fil des années, les élèves semblent moins motivés et leur formation musicale moins approfondie.

1. Dissertation ou rapport sur l'organisation, la gestion et l'animation d'une discothèque et d'une bibliothèque musicale

Les candidats avaient le choix entre les deux sujets suivants :

1 : L'édition phonographique connaît, en ce moment, un certain nombre d'évolutions. Quelles répercussions peut-on en attendre sur le rôle et le fonctionnement des discothèques publiques de prêt ?

2 : Récréation ou culture ? Quel rôle doit jouer, selon vous, une bibliothèque publique dotée d'un fonds de musique et d'une discothèque ?

Le premier sujet, qui traitait des problèmes d'actualité et demandait une mise à jour des connaissances, semble avoir dérouté les candidats ; peu d'entre eux l'ont choisi. Le second sujet, plus général, plus facile aussi, a été abordé de façon superficielle et incomplète dans la plupart des copies : par manque de réflexion personnelle, de vue d'ensemble sur le sujet, les candidats n'ont souvent pas su cerner les objectifs spécifiques d'une discothèque ou d'une bibliothèque musicale.

2. Catalogue

— *Quatre disques* :

— A. Schönberg : Pelleas et Mélisande / A. Webern : Passacaille pour orchestre / A. Berg : concerto pour violon et orchestre et concerto de chambre pour piano et violon. Supraphon n° 28 509.

— A. Vivaldi : L'Estro armonico (12 concerti, op. 3) — I.P.G. n° 7.497.

— Missa Occitana et noëls occitans — Audivis av. 4709.

— Jelly Roll Morton & his Red Hot Peppers — R.C.A. n° 731.059.

— *Une partition* :

— Haydn M. : Concerto en ut pour trompette et orchestre, Paris, éd. Billaudot, 1974.

Les candidats furent plus à l'aise dans cette épreuve ; leurs copies ont été assez bonnes dans l'ensemble, malgré les difficultés qu'ont rencontrées certains

d'entre eux pour s'exercer aux travaux pratiques de catalogage en dehors des cours ou du stage de formation accélérée.

3. Histoire de la musique

Cette épreuve orale est toujours la plus difficile pour les candidats ; par manque de formation musicale, beaucoup éprouvent de grandes difficultés à acquérir en trois mois les connaissances de base.

Aussi, cette année, les membres du jury avaient-ils modifié un peu le contenu et les modalités de cette épreuve. Les candidats furent à la fois interrogés sur des œuvres musicales « hors programme » (musique « classique », musique « non-classique ») et sur des œuvres sélectionnées, mises au programme de l'option. Six grands thèmes avaient été retenus (environ dix disques par thème).

- La Musique polyphonique de Josquin à 1600.
- La Musique instrumentale baroque : 1650-1750.
- L'Opéra italien au XIX^e siècle.
- La Chanson française aujourd'hui.
- La Pop-music et le rock en 1980.
- Le « Rythm'and blues ».

Cependant, les résultats restent très moyens (exposé oral non structuré, très vague et superficiel, vocabulaire spécialisé employé de façon impropre, et surtout insuffisance des connaissances musicales).

4. Discographie-choix de disques

Cette épreuve s'est déroulée de façon satisfaisante dans l'ensemble.

Conclusion

Si depuis deux ans environ, le nombre des discothèques créées dans les bibliothèques municipales diminue, en revanche, le nombre des élèves se présentant à l'option « Discothèques et Bibliothèques musicales » s'est considérablement élargi. Cette augmentation des effectifs n'est pas sans poser des problèmes aux centres de préparation.

V. Liste d'admission 1981

I. Option : Bibliothèques publiques

Mlle Abela Martine ; Mlle Adrot Florence ; Mlle Aerts Geneviève ; Mme Alatassi Dominique (Bien) ; Mlle Alegre de la Soujeole Hélène (A. Bien) ; Mme Allard Isabelle ; Mlle Allio Annie ; Mlle Ammeux Laurence (Bien) ; Mme Ananian Béatrice (A. Bien) ; Mme Andlauer Marie-Pierre (Bien) ; Mme Aouday Janine ; Mlle Arnou Pascale ; Mlle Arnoux Michèle (A. Bien) ; Mme Audras-Delabeye Nicole (Bien) ; Mlle Auger Marie-José (A. Bien) ; Mme Auscher Martine (A. Bien) ; Mlle Autret Marie-Louise ; Mlle Avenel Elizabeth ; Mlle Babinet Colombe ; Mlle Barbier Sylvie (A. Bien) ; Mlle Barranco Andrée (A. Bien) ; M. Barthelemy Gérard ; Mlle Barthelemy Patricia ; Mlle Batime Corinne (A. Bien) ; Mlle Baumann Isabelle ; Mme Bazin Armelle (Bien) ; Mme Becquart Francine (A. Bien) ; Mlle Becrit

Catherine (A. Bien) ; Mme Bedel Geneviève ; Mme Bellanger Simone (A. Bien) ; Mme Benard Marie-Josée ; Mlle Bendayan Esther (A. Bien) ; Mlle Benedic Catherine (A. Bien) ; Mlle Benoist Sylvie ; Mlle Berger-By Martine (A. Bien) ; Mme Bernard Françoise (A. Bien) ; Mme Bernard Jocelyne ; Mme Berthout Marie-Hélène (A. Bien) ; Mme Bertin Martine (A. Bien) ; Mme Bertrand Martine (A. Bien) ; M. Besnier Gérard ; Mme Beze Christine ; Mlle Beziat Martine (A. Bien) ; Mlle Bienvenue Anne ; Mlle Bignotti Brigitte (Bien) ; Mlle Billard Christine (Bien) ; Mlle Billon Frédérique (A. Bien) ; Mme Billothe Denise ; Mme Bion-Ouhibi Maryse ; Mlle Bizard Béatrice ; Mlle Blanc Marie-Christine (A. Bien) ; Mlle Blanchemaison Isabelle ; Mlle Bloch Simone (Bien) ; Mme Blondel Catherine ; Mme Bloch Michelle ; Mlle Boillot Christine ; Mme Boissel Anne-Marie ; Mlle Boissy Agnès ; Mlle Bommier Anne (A. Bien) ; Mme Bonavita Michèle (Bien) ; Mlle Bonneau Béatrice (A. Bien) ; Mlle Bonnet Françoise (A. Bien) ; Mme Bonnet Monique (Bien) ; Mlle Bonny Dominique (Bien) ; Mlle Borrel Monique ; Mme Bos Hélène (A. Bien) ; M. Boudet Bernard (Bien) ; Mme Bourgoin Catherine (T. Bien) ; Mlle Bourgoin Christine ; Mme Bourquard Françoise ; Mlle Boyer Fabienne (A. Bien) ; Mlle Brachet Sylvie ; Mme Brecheteau Marie-Christine ; M. Bret Jean-Luc ; Mlle Brigot Isabelle ; Mlle Brulard Jocelyne ; Mlle Bruniquel Catherine ; Mme Buttigieg Conception (A. Bien) ; Mme Cabanne-Boulard Annie (A. Bien) ; Mme De Cacqueray Elizabeth (A. Bien) ; Mlle Caillaud Monique ; Mme Callendret Viviane ; Mme Callerand Martine ; Mlle Calvet Isabelle (A. Bien) ; Mme Cambonie-Richard Dominique (A. Bien) ; Mme Campbell Nicole ; Mme Capp Brigitte ; Mme Carbone Annie (A. Bien) ; M. Caron Georges (A. Bien) ; M. Carron Roland (Bien) ; Mme Cartozo Carole (A. Bien) ; Mme Casanovas Montserrat (A. Bien) (à titre étranger) ; M. Cavalier François ; Mme Cescon Geneviève ; Mlle Chaignot Geneviève ; Mme Chaplain-Riou Myriam (A. Bien) ; Mlle Charbonneau Ariel ; Mme Charbonneau Pascale ; M. Chauchet Daniel (Bien) ; Mlle Chauffier Danielle ; Mlle Chautemps Marie-Line ; Mme Chesneau Geneviève (A. Bien) ; Mlle Chevalier Sylvie ; Mme Chollet Isabelle ; Mme Chotin-Obadia Catherine (Bien) ; Mme Claude Martine (A. Bien) ; Mme Cloarec Anne (A. Bien) ; M. Collin François (Bien) ; Mlle Come Pascale (Bien) ; Mlle Come Evelyne ; Mme Corbineau Marie-Claude (A. Bien) ; Mlle Cordenod Martine ; Mme Corporon Nicole (Bien) ; Mlle Costamagna Jeanine ; Mme Costil Françoise (Bien) ; Mlle Courbiere Marie-Anne ; Mme Courouble Micheline (A. Bien) ; Mme Couvret Marie-Armelle (Bien) ; Mlle Cresto Evelyne ; Mlle Dagan Anne (A. Bien) ; Mme Darribere Anne-Marie (A. Bien) ; Mlle Daurel Fabienne (A. Bien) ; Mlle Dauriat Véronique ; Mlle David Christiane ; Mme Decaix Jehanne (A. Bien) ; Mlle Defassiaux Françoise (A. Bien) ; Mlle Deherly Françoise ; Mlle Delaneau Patricia (Bien) ; Mlle Delaveau Martine ; Mlle Deligny Pascale (A. Bien) ; Mlle Dellenbach Cathy (A. Bien) ; Mlle Delourme Annie (A. Bien) ; Mlle Demoux Sylvie ; Mlle Denoux Monique (A. Bien) ; Mme Derycke Chantal ; Mme Deschamps Chantal (Bien) ; Mlle Desgranges Pascale (A. Bien) ; Mme Despres Evelyne ; M. Desrichard Yves (Bien) ; Mlle Desseigne Sophie (A. Bien) ; Mlle Dewavrin Monique ; Mme Dimier Isabelle ; Mme Domergue France ; Mme Donadiou Denise (A. Bien) ; Mlle Drouhin Michèle (A. Bien) ; Mlle Dubern Françoise (A. Bien) ; Mlle Dubourg Françoise (A. Bien) ; Mlle Dubreucq Brigitte ; Mme Duchemin Nathalie (Bien) ; Mlle Duffourg Véronique (A. Bien) ; Mme Dupre Marie-Bénédicte (Bien) ; Mme Dupuis Marie-Paule (Bien) ; Mlle Dussauby Françoise ; Mme Ehanno Nadine (A. Bien) ; Mme Ernou Dominique (A. Bien) ; Mme Eychenne Dominique ; Mlle Faes Françoise (A. Bien) ; Mme Fakhri Liliane (A. Bien) ; Mme Faliu Odile (A. Bien) ; Mme Fargues Micheline (A. Bien) ; Mlle Fauguet Nadine ; Mme Faure-Dauphin Ghislaine (A. Bien) ; Mlle Fave Hélène ; M. Ferrand Philippe ; Mme Feve Jacqueline ; Mlle Fevrier Martine (A. Bien) ; Mme Filippi Elisabeth ; Mme Fisson Dominique (Bien) ; Mlle Fix Agnès ; Mlle Fleury Elisabeth (A. Bien) ; Mme Foissac-Gigoux Marie-Noëlle (A. Bien) ; M. Foulhoux Jean-Michel (A. Bien) ; Mme Fourneaux Elisabeth ; Mlle Gaillard Michèle ; Mme Gambier Anne-Marie ; Mme Gandon Catherine (A. Bien) ; Mme Garcia Marie-Louise ; Mme Garcin Suzanne (A. Bien) ; M. Gardette Jean-Louis ; Mlle Gardin Geneviève ; Mlle Geiger Cécile (A. Bien) ; Mme Genovese Denise (A. Bien) ; Mlle Gensollen Fabienne (A. Bien) ; Mlle Gerbier Catherine ; Mlle Germain Anne-Marie (A. Bien) ; M. Gilles François (A. Bien) ; Mme Gleize Colette ; Mme Gluckstein Francine (A. Bien) ; Mlle Gobet Annie (A. Bien) ; Mlle Gohin Christiane ; Mlle Gonnet Annette (A. Bien) ; Mlle Gonzalez Monique (A. Bien) ; Mlle Gorrier Pascale ; Mlle Goualle Anne (A. Bien) ; Mlle Grandguillotte Catherine (Bien) ; Mlle Gressier Valérie (A. Bien) ; Mme Grimoin Anne-Marie ; Mlle Grosheny Michèle (A. Bien) ; M. Gudin de Vallerin Gilles (A. Bien) ; Mme Guilbaud Annie (A. Bien) ; Mlle Guilcher Marie ; Mlle Guiraud Evelyne ; Mlle Habic Sylvie ; Mlle Hans Sylvaine (Bien) ; Mme Hantz Pascale (A. Bien) ; Mlle Hebert Sophie (A. Bien) ; Mlle Hedouin Christine ; Mme Hedde Françoise (A. Bien) ; Mlle Hennequiere Claude ; Mlle Herard Christine ; Mlle Hernandez Marie-Rose ; Mme Herranz Elisabeth ; Mlle Herve Mireille ; Mlle Holzem Maryvonne ; Mlle Hubert Marie-Astrid (A. Bien) ; Mlle Huttin Marie-Thérèse ; Mme Idalgo-Nicolas Anne (A. Bien) ; Mlle Itkine Mireille ; Mlle Jacquet Sylvie (A. Bien) ; Mme Jacquinet Simone ; Mlle Jaillard Marie-Christine (A. Bien) ; Mlle Jamois Laurence (A. Bien) ; Mlle Jean Marion (Bien) ; Mlle Jeangeorges Colette ; Mlle Jeannin Sophie ; Mme Jouanno Anne-Marie ; Mlle Joud Lydie ; Mlle Jouin Christine (Bien) ; M. Joyez Jean-Jacques (A. Bien) ; Mme Jozan Annie (A. Bien) ; Mme Juston Anique (A. Bien) ; Mme Khiareddine-Sendra Claude ; Mlle Kohler Michèle ; Mme Koueta Josiane ; Mlle Lacoste Marianne ; Mme Laforge Sylvie (A. Bien) ; Mme Laks Anne-Marie (A. Bien) ; Mlle La Malfa Dominique (Bien) ; Mme Lamandier Françoise (Bien) ; Mme Lamirault Marguerite (Bien) ; Mme Langevin Catherine (A. Bien) ; Mlle Lavier Claudie (Bien) ; M. Lebec Hervé (A. Bien) ; M. Lebec Michel (Bien) ; Mlle Lebel Lise ; Mlle Le Contellec Marie-Françoise (Bien) ; M. Le Crosnier Hervé (T. Bien) ; Mlle Lee-Fung-Kai Jacqueline (Bien) ; Mlle Lefevre Brigitte (A. Bien) ; Mlle Lefoulon

Christine ; Mme Le Gallais Martine ; Mme Le Guennic Maryvonne ; Mme Le Jeune Dominique ; Mme Lemoine Anne (T. Bien) ; Mlle Lemonnier Anne-José ; Mlle Levet Pascale ; Mlle Leygues Odile (A. Bien) ; Mme Lievoux Danielle ; Mme Lirot Odette (Bien) ; Mlle Lollery Catherine ; Mme Loosfelt Marie-Claude ; Mlle Lorthiot Maryse (A. Bien) ; Mlle Louis Maryvonne (A. Bien) ; Mlle Loyon Hélène (A. Bien) ; Mme de Luzy Anne ; Mlle Mace Dominique ; Mme Maftéi Marta (A. Bien) (à titre étranger) ; Mme Magny Régine ; M. Mahier Claude (A. Bien) ; Mlle Maillard Pascale ; Mme Maintigneux Emilienne ; Mlle Majchrzak Danièle (A. Bien) ; Mlle Malecki Annie ; Mme Malgontier Anne-Marie (A. Bien) ; Mme Martin Monique ; Mlle Marty Claire (A. Bien) ; Mme Masset Annick ; Mme Masson Joëlle ; Mme Meignin Christine (A. Bien) ; Mme Melchior Nicole (A. Bien) ; Mme Merle Pascale (A. Bien) ; Mlle Metait Danièle ; Mlle Metge Manuela (A. Bien) ; Mlle Metivier Jeanne-Marie ; Mlle Meyer Claire ; Mme Michaut Geneviève ; Mlle Millet Marie-Paule ; Mlle Minard Elisabeth ; Mlle Moisan Jocelyne ; Mme Moncharmont Marie-Claude (Bien) ; Mlle Monnier Françoise (A. Bien) ; Mme Morin Ghislaine (A. Bien) ; Mlle Morvan Chantal (A. Bien) ; Mlle Mougey Anne (A. Bien) ; Mlle Moustrou Claudie (Bien) ; Mlle Neant Claudine ; Mme Neyraud Martine (A. Bien) ; Mlle Nezet Monique ; Mme Nicolai Catherine ; Mme Nicoux Renée ; Mme Notteghem Chantal ; Mlle Nouet Véronique ; M. Oger Jean-Marie ; Mlle Pandrigue de Maisonseul Sibylle ; M. Pansu Alain ; Mlle Papaloizos Ismène ; Mme Parmentier Nicole (A. Bien) ; Mme Parmentier Véronique ; Mlle Paulus Béatrice (A. Bien) ; M. Pecquet Alain (A. Bien) ; Mlle Pepiot Véronique ; Mlle Perchet Claire (Bien) ; Mlle Pere Brigitte (A. Bien) ; Mlle Perret Catherine (A. Bien) ; M. Petit Jean-Jacques (Bien) ; Mme Petit Michèle (A. Bien) ; Mlle Pijollet Catherine (A. Bien) ; M. Pincon Philippe (A. Bien) ; Mlle Pineau Martine (A. Bien) ; M. Pineau Philippe (Bien) ; Mme Pinochet Ginette ; Mlle Pissot de Leffemberg Odile (A. Bien) ; Mlle Pithois Bénédicte ; Mlle Poire Christine ; Mlle Poitou Claudine (A. Bien) ; Mlle Popu Evelyne (A. Bien) ; Mlle Portal Danièle ; Mme Potavin Chantal ; Mme Pruvost Monique (A. Bien) ; Mme Puech Véronica ; M. Pupier Michel ; Mlle Py Michèle ; M. Radigon Philippe ; Mlle Ragot Nadine ; Mlle Recamier Isabelle ; M. Remande Dominique ; Mme Renault Danièle (A. Bien) ; Mlle Renouf Catherine (A. Bien) ; Mme Revel Claudette (A. Bien) ; Mme Revol Marie-Thérèse ; M. Revol Philippe ; M. Richard Georges (A. Bien) ; Mlle Rico Christine (A. Bien) ; Mme Ricou Danièle ; Mme Rieunier Françoise (A. Bien) ; Mlle Rihouey Marie-Christine ; Mme Ritzenthaler Geneviève ; Mlle Robert Catherine (A. Bien) ; Mlle Robert Sylvie ; Mme Roboam Françoise ; Mlle Rochat Hélène (Bien) ; Mme Roche Marie-Catherine ; Mlle Rochet Marie-Christine ; Mlle Rodet Joëlle (A. Bien) ; Mme Roger Arlette ; Mlle Ropars Gaël (A. Bien) ; Mlle Rosell Marie-Thérèse ; Mme Rosset Annie (Bien) ; Mlle Rotholc Marianne ; Mlle Roue Fanny (A. Bien) ; Mlle Rousselle Martine (A. Bien) ; M. Rouvière Michel ; M. Roux Dominique (A. Bien) ; Mme Rozelot Elisabeth (A. Bien) ; Mlle Rulland Marie-Madeleine ; Mlle Sagatichian Irène (A. Bien) ; Mlle Sahagian Hélène (A. Bien) ;

Mlle Salamon Françoise (A. Bien) ; Mme Salle Danielle (A. Bien) ; Mme Salzmann Claude ; Mlle Sambuc Anne-Marie ; Mlle Saurel Marie-Claire ; Mme Scherer Catherine (A. Bien) ; Mlle Schneegans Valérie ; Mlle Schwander Evelyne (A. Bien) ; M. Segalen Michel (A. Bien) ; Mme Selva Christiane (A. Bien) ; Mlle Senecal Odile ; M. Sestier Michel (A. Bien) ; Mlle Seyssel Elisabeth (A. Bien) ; Mme Sicard Claudie (Bien) ; Mme Simon Annie ; Mlle Sochet Claire (Bien) ; M. Soler Emmanuel ; Mlle Spain Viviane ; Mlle Spindler Marie-Sabine ; Mlle Steinberg Claudine (A. Bien) ; Mme Suzan Régine (A. Bien) ; Mme Syoen Chantal ; Mme Tardy Nicole (A. Bien) ; Mme Tarrow Nicole (A. Bien) ; Mlle Teissier Françoise ; Mme Tertian Laurence (Bien) ; Mme T'Flachebba Annie ; Mme Theis Annick (A. Bien) ; Mme Thevenot Jacqueline (A. Bien) ; Mme Thiery Evelyne ; Mlle Thirion Agnès (A. Bien) ; Mme de Tiesenhausen Marie-Madeleine (A. Bien) ; Mme Tinel Françoise (A. Bien) ; Mlle Tison Brigitte (A. Bien) ; Mlle Toulemonde Sabine ; Mlle Tourancheau Françoise (A. Bien) ; Mlle Triaud Isabelle (A. Bien) ; M. Trotoux Dominique ; Mlle Ulrich Béatrice (A. Bien) ; Mlle Van Dam Myriam ; M. Vatant Jean-François ; Mlle Verdie Marie-Thérèse (Bien) ; Mlle Verdy Danièle ; M. Vernhes Jean-Louis (A. Bien) ; M. Vidal-Naquet Jacques (A. Bien) ; Mme Vie Josette ; Mlle Vondrus-Reissner M.-Thérèse (A. Bien) ; Mlle Watrelot Catherine ; Mme Wilinski Christiane ; Mlle Zimmermann Isabelle (A. Bien) ; Mme Zimmermann Josette.

II. Option : Bibliothèques d'établissement d'enseignement et bibliothèques pour la jeunesse

Mlle Almira Michèle (A. Bien) ; Mme Antonmattei Danielle (Bien) ; M. Arnoux Hervé (A. Bien) ; Mlle Arthaud Catherine ; Mme Aspirot Sylvie ; Mme Aubin Marie ; Mlle Augier Christine ; Mlle Aumaitre Martine ; Mme Aurenche Blandine (Bien) ; Mlle Bardy Arlette ; Mlle Bastian Chantal ; Mlle Battista Maryse ; Mme de Bellaigue Hélène (A. Bien) ; Mme Bellaye Sylvie (A. Bien) ; Mlle Bello Pascale (A. Bien) ; Mlle Benedetti Laurence (A. Bien) ; Mme Benoit-Cattin Geneviève (Bien) ; Mme Bernard Monique ; Mme Bertho Bénédicte ; Mlle Besacier Martine (A. Bien) ; Mlle Blanc Caroline (A. Bien) ; Mme Bloch Sylvaine (A. Bien) ; Mme Bonnefoy Joëlle (A. Bien) ; Mlle Bonnin Martine (Bien) ; M. Boureau Guy (Bien) ; Mme Bourcier Liliane (A. Bien) ; Mme Bouvard-Rossard Noëlle ; Mme Brachais Josette ; Mme Brachet Bérénice (A. Bien) ; Mlle Brault Yvette (A. Bien) ; Mme Bretton Marie-Hélène ; Mlle Brion Marie-Josèphe ; Mme Brivois Marie-Dominique ; Mlle Brunet Michèle (Bien) ; Mlle Buisson Micheline (A. Bien) ; Mlle Burgaud Marie-Françoise ; Mme Burguiou Anne-Marie (A. Bien) ; Mlle Cahors Annie (A. Bien) ; Mlle Carasso Monique (A. Bien) ; Mme Caraux Brigitte (A. Bien) ; Mme Castera Claude ; Mme Caveng Françoise (Bien) ; Mlle Chabert d'Hieres Vianneyte (A. Bien) ; Mlle Chabry Catherine (Bien) ; Mlle Chambard Anne-Marie (A. Bien) ; Mlle Chantemerle Sophie (A. Bien) ; Mme Chegaray Béatrice (T. Bien) ; Mme Chevalier M.-Christine (A. Bien) ; Mme Claveau Marie-Thérèse ; Mme Colleoni Jocelyne ; Mme Colonna d'Istria

Martine (A. Bien) ; Mlle Courville Luce (T. Bien) ; Mme Cuenin Evelyne ; M. Dalbin Claude ; Mme Daniel Nicole (A. Bien) ; Mme Davoine Annie (A. Bien) ; Mlle Dei-Tos Christine (Bien) ; Mlle Delafontaine Sylvie ; Mlle Delamare Laurence ; Mme Delhaye Anne-Marie (Bien) ; Mme Demeocq Henriette ; Mlle Denizeau Françoise (A. Bien) ; Mlle Deraita Dominique (A. Bien) ; Mme Deroeux Myriam ; Mme Derulliere Elisabeth ; Mme Derycke Chantal (A. Bien) ; Mlle Desmazes Marie-Paule (A. Bien) ; Mlle Dhanger Martine (Bien) ; Mlle Diet Françoise ; Mlle Di Meo Anita (A. Bien) ; Mme Douard Alice (A. Bien) ; Mlle Dourlen Catherine (A. Bien) ; Mlle Drone Thérèse ; Mlle Duc Marie-Anne (Bien) ; Mme Duclos Bernadette (A. Bien) ; Mme Duguay Marie-Françoise (A. Bien) ; Mme Dupas Barbara (A. Bien) ; Mlle Duragnon Martine (Bien) ; Mme Elasari Francine (A. Bien) ; Mme Ernandorena Michèle (A. Bien) ; Mme Etesse Mouserat (A. Bien) ; Mme Eydmann Véronique ; Mlle Fierobe Françoise ; Mlle Fleith Françoise (A. Bien) ; Mme Foisseau Marianne (A. Bien) ; Mlle Fontanel Isabelle (A. Bien) ; Mlle Fonty Pascale ; Mme Foret Jacqueline (Bien) ; Mlle Foucher Catherine (A. Bien) ; Mlle Friehe Catherine ; Mlle Froidure Marie-Noëlle (A. Bien) ; Mme Gallo Jacqueline ; Mme Gasch Marie-Françoise (A. Bien) ; Mlle Gastaldo Sylvie ; Mlle Gauthier Evelyne ; Mlle Geldof Catherine (A. Bien) ; Mlle Goudin Nadine ; Mme Gouezigoux Françoise ; Mlle Granet Martine (A. Bien) ; Mme Grillon Françoise (A. Bien) ; Mme Grosdemouge Bernadette (A. Bien) ; Mme Guerillot Monique (A. Bien) ; Mlle Guerin Claudie (A. Bien) ; Mme Gueyraud Monique ; Mlle Guicheteau Geneviève (Bien) ; Mlle Guitton Anne-Marie ; Mlle Guix Françoise (A. Bien) ; Mme Guy Christine ; Mlle Gyrard Marilyne ; M. Haas Richard (A. Bien) ; Mlle Haller Geneviève ; Mlle Hammer Sylvie ; Mlle Hebert Christine (A. Bien) ; Mlle Hebting Marie-Paule (Bien) ; Mlle Held Marie (A. Bien) ; Mme Herault Claude (A. Bien) ; Mlle Hirzel Laurence (A. Bien) ; Mlle Hopin Joëlle (A. Bien) ; Mlle Huot Isabelle ; Mlle Kempf Sylvie (A. Bien) ; Mlle Kilian Agnès (A. Bien) ; Mlle Klein Marie-José (Bien) ; Mme Kloda Claudine (A. Bien) ; Mlle Koehl Véronique ; Mlle Kosellek Pascale (A. Bien) ; Mme Kuntzinger Clémentine (A. Bien) ; Mlle Labalestra Rose-Claire (Bien) ; Mlle Labeaumont Nathalie ; Mme Lacour Florence ; M. Lambert Christian ; Mlle Lardy Claudine ; Mme Lazaro Catherine ; Mlle Lebrun Isabelle ; Mlle Lecroq Sylvie ; Mme Legendre Françoise (T. Bien) ; Mlle Le Guillou Marie-Dominique (T. Bien) ; Mme Leloup Jeanne (A. Bien) ; Mme Lemaire Patricia (Bien) ; Mlle Leonard Annick (A. Bien) ; Mme Lepouze Sylviane (Bien) ; Mme Leroy Marie-Lise (A. Bien) ; M. Leroy Pascal (A. Bien) ; Mlle Leuge Marie-Françoise ; Mlle Lheureux Odile (A. Bien) ; Mme Lombard-Delecluse Danielle (A. Bien) ; Mlle Lorenzo Bénédicte (A. Bien) ; Mme Louis-Lucas Françoise (A. Bien) ; Mme Lustiere Michèle (A. Bien) ; Mme Maillot Denise (A. Bien) ; Mme Manceau Mauricette (A. Bien) ; Mme Martin Marie-Paule (T. Bien) ; Mme Martin Odile (Bien) ; Mme Martinache Catherine (Bien) ; Mlle Mazubert Anne-Marie ; Mme Melenchon Bernadette ; Mme Menand Monique ; Mme Menin Anna Teresa ; Mlle Meoni Brigitte ; Mlle Messner Marie-Christine

(A. Bien) ; Mlle Michot Nadine (A. Bien) ; Mme Molines Marie-Claire ; Mme Molins Marie-Paule (A. Bien) ; Mme Monier Danièle (A. Bien) ; Mlle Muller Béatrice (A. Bien) ; Mlle Navet Patricia ; Mlle Nedelec Evelyne ; Mlle Orange Danielle (A. Bien) ; Mlle Oudot Patricia (A. Bien) ; Mme Papion Sophie (A. Bien) ; Mlle Parret Joëlle (A. Bien) ; Mme Passegand Evelyne (Bien) ; Mme Pauchet Françoise (Bien) ; Mlle Paumeau Thérèse (A. Bien) ; Mme Pellat Christine (A. Bien) ; M. Perrot Henry (A. Bien) ; Mlle Perry Françoise ; Mlle Perseval Svetlana (A. Bien) ; Mlle Pesle Emmanuelle ; Mlle Pessis Sylvie (Bien) ; Mlle Petit Brigitte ; Mme Peypoudat Françoise (Bien) ; Mlle Picaud Françoise (A. Bien) ; Mlle Pinier Marie-Hélène (A. Bien) ; Mme Pinson Valérie ; Mlle Planchais Ginette ; Mlle Poirier Francine ; Mlle Porrino Giovanna ; Mlle Pougnet Sabine (Bien) ; Mme Poulain Béatrix (A. Bien) ; Mlle Prud'homme Dominique (A. Bien) ; Mme Quellien Michèle (A. Bien) ; Mme Raclin Geneviève ; Mme Ramos Annick ; Mme Ratier Laurence (Bien) ; Mlle Reimud Irène ; Mlle Renneteau Anne-Marie ; Mlle Renou Geneviève ; Mlle Reynaud Brigitte ; Mme Reynaud Paule (A. Bien) ; Mlle Robert Nicole (A. Bien) ; Mlle Roblot Catherine ; Mme Roche Régine ; Mme Rodewald Marie-Claude ; Mme De Roland Anne ; Mme Rondeau Brigitte ; M. Rossi Jean-Louis ; Mme Rouan Renée (A. Bien) ; Mme Rouby-Pichon Evelyne (A. Bien) ; Mlle Roussel Véronique ; Mlle Rousselet Claudine (Bien) ; Mlle Roybon Marie-Aimée (A. Bien) ; M. Sanchez Claude (A. Bien) ; Mlle Sapet Anne ; Mme Simonet Camille ; Mlle Solaro Marie-Christine ; Mlle Soret Blandine (Bien) ; Mme Soubigou Catherine (A. Bien) ; Mlle Staudt Christine ; Mlle Stephan Brigitte (Bien) ; Mlle Strauss Brigitte ; Mme Streitwieser Brigitte (Bien) ; Mme Taille Brigitte ; Mlle Taurant Annie (A. Bien) ; Mme Tissot Dominique (A. Bien) ; Mlle Tomaszcyk Anne ; Mme Travers Marie (A. Bien) ; Mlle Turon Marie-Josée ; Mlle Vaillant Valérie ; M. Vanhuffel Eric (A. Bien) ; Mme Vasseur Chantal ; Mlle Vasseur Françoise (Bien) ; M. Vauchelle Rémi (Bien) ; M. Verdonck Jean-Pierre (A. Bien) ; Mlle Viale Christine (A. Bien) ; Mme Vincent Françoise ; Mlle Viple Marie-Pierre (A. Bien) ; Mlle Wallez Elisabeth (Bien) ; Mme Weisz Danielle ; Mlle William Carole (A. Bien).

III. Option : Bibliothèques spécialisées

Mlle Adrien Hélène (A. Bien) ; M. Akchar Sylvain ; M. Ali Ahmed-Boukhari (à titre étranger) ; Mlle Amiet Annick ; Mlle Attal Geneviève ; Mlle Aubert Marie-Louise ; M. Avice Jean-Paul (A. Bien) ; Mlle Bailly Françoise (Bien) ; Mme Baudin Anne (A. Bien) ; Mlle Blum Dominique ; Mlle Blum Françoise (Bien) ; Mlle Bodereau Martine ; Mlle Boillot Christine (Bien) ; Mlle Boucherat Béatrice ; Mlle Broche Françoise (A. Bien) ; Mlle Brossollet M.-Dominique (A. Bien) ; Mme Cartigny Chantal ; Mlle Champeau Christine ; M. Colombani Louis (A. Bien) ; M. Comental Christophe (Bien) ; Mme Conort Isabelle (Bien) ; Mlle Cortin Laurence ; Mme Courty M.-Béatrice (A. Bien) ; Mme Cuisinier-Raynal M.C. (A. Bien) ; M. Culas Gérard ; Mlle Darnaud Françoise (A. Bien) ; Mlle Dessin Martine ; Mme Epagneul Marie-France ;

Mlle Farret Joëlle (A. Bien) ; Mlle Fillon Jocelyne (A. Bien) ; Mlle Freyre Elisabeth ; Mlle Gensollen Fabienne (A. Bien) ; Mme Ghembaza Thérèse (A. Bien) ; Mlle Graf Elisabeth (A. Bien) ; Mme Graf Martine (Bien) ; Mlle Haddad Aïda ; Mlle Hubert Marie-Astrid (A. Bien) ; Mlle Jacob Geneviève (A. Bien) ; Mlle Jacob Isabelle (A. Bien) ; Mme Kieffer Claudine ; Mlle Laine Annie (A. Bien) ; Mme Lambert Monique ; Mlle Lauth Brigitte (Bien) ; Mlle Leloup Isabelle (A. Bien) ; Mlle Leroy Claude (Bien) ; Mlle Liagre Martine ; Mlle Limouzi Sylvie ; Mlle Margontier Martine ; Mlle Martin Constance ; Mme Melot Agnès (A. Bien) ; Mme Modat Patricia (Bien) ; Mlle Moller Brigitte ; Mlle Momot Marie-Claire (A. Bien) ; Mlle Montano M. Thérèse (A. Bien) ; Mlle Nief Véronique ; Mme Picard Béatrice (A. Bien) ; Mlle Potton Marie-Agnès ; Mlle Prisset Anne ; Mlle Pugibet Geneviève ; M. Ramirez José-Luis (Bien) (à titre étranger) ; Mme Rivet Brigitte ; Mme Sachs Liliane ; Mme Schraub Brigitte ; Mme Sels Nicole (A. Bien) ; Mlle Springer Joie (à titre étranger) ; Mme Thierree Françoise (A. Bien) ; Mlle Thomas Sylvie (A. Bien) ; Mme Toujas Françoise ; Mme Vallet-Havard Gisèle (A. Bien).

IV. Option : Discothèques et bibliothèques musicales

Mlle Antonutti Isabelle (A. Bien) ; M. Auffray Alain (A. Bien) ; Mlle Barriere Cécile (A. Bien) ; M. Barthelemy Jérôme (A. Bien) ; M. Besnier Jacky (A. Bien) ; Mlle Blanchard Françoise ; Mme Bouvard-Rossard Noëlle ; Mme Bracconi-Cavelot Martine ; Mme Briand Danièle ; Mlle Brouillet Catherine ; Mlle Brunemer Joëlle ; Mlle Brunier Marie-Françoise ; Mlle Cailly Martine (A. Bien) ; Mme Chavanon Christiane ; M. Colin Emmanuel ; M. Dalquier Jacques (A. Bien) ; Mme Degouy Viviane ; Mme Dobosz Dolorès ; M. Doubroff Olivier (Bien) ; Mme Duvillier Françoise (Bien) ; M. Facy Fabrice ; Mlle Fassio Brigitte ; Mlle Forty de Lamarre Geneviève ; Mlle Geais Dominique (A. Bien) ; Mlle Gille Marie-Claude ; M. Girard Jacques ; M. Hebert Daniel ; Mlle Hertzog Catherine ; Mme Lacrampe Albertine (A. Bien) ; Mlle Leclerc Martine ; Mlle Leculee Elisabeth (A. Bien) ; M. Le Goff Daniel (A. Bien) ; M. Lerasle Pierre ; Mme Lerouge Catherine (A. Bien) ; Mlle Maugeais Sophie ; Mlle Morel Catherine ; Mlle Neant Claudine ; Mme Neuvillard Monique ; Mme Gguyen Catherine ; Mlle Pacha Françoise (A. Bien) ; M. Potron Jean-Paul (Bien) ; M. Regimbeau Gérard (A. Bien) ; Mlle Renault Fabienne ; M. Ricou Patrick ; Mme Rodes Anita ; Mme Serre Gaëtane (A. Bien) ; Mlle Simon Joëlle (A. Bien) ; Mlle Thery Cécile ; Mlle Williot Anne ; Mlle Zangerlin Elisabeth ; Mme Vanden-Abeele Catherine.

VI. Statistiques

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

533 candidats se sont inscrits à l'examen
 501 se sont présentés
 83 ont été refusés
 418 candidats ont été admis, soit 83 %
 Parmi les 418 candidats admis, 382 sont des admissibles de 1981

LIVRE ANCIEN

97 candidats se sont inscrits à l'examen
 94 candidats se sont présentés
 81 candidats ont été admis, soit 86 %

LIVRE CONTEMPORAIN

436 candidats se sont inscrits à l'examen
 407 candidats se sont présentés
 337 candidats ont été admis, soit 83 %

FORMATION UNIVERSITAIRE

Titres universitaires	Inscrits	par rapport à l'ensemble des inscrits	Admis	par rapport à l'ensemble des présentés
Maîtrise	99	19 %	80	16 %
Licence	197	37 %	182	16 %
Entre baccalauréat et licence	58	11 %	42	8 %
Baccalauréat	150	28 %	98	20 %
Non bacheliers	29	5 %	16	3 %

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

	Inscrits	par rapport à l'ensemble des inscrits	Admis	par rapport à l'ensemble des présentés
Bibliothécaires	16	3 %	15	3 %
Sous-bibliothécaires	54	10 %	43	9 %
Employés de bibliothèque	84	18 %	78	15 %
Enseignants	45	9 %	40	8 %
Documentalistes	17	3 %	5	1 %
Autres activités	118	22 %	96	19 %
Non actifs	189	35 %	141	28 %

BIBLIOTHÈQUES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ET BIBLIOTHÈQUES POUR LA JEUNESSE

303 candidats se sont inscrits à l'examen
 288 se sont présentés
 241 candidats ont été admis, soit 84 %

Parmi les 241 candidats admis, 194 sont des admissibles de 1981.

FORMATION UNIVERSITAIRE

Titres universitaires	Inscrits	par rapport à l'ensemble des inscrits	Admis	par rapport à l'ensemble des présentés
Maîtrise	42	14 %	33	11 %
Licence	102	34 %	90	31 %
Entre baccalauréat et licence	34	11 %	31	11 %
Baccalauréat	102	34 %	79	28 %
Non bacheliers	23	7 %	8	3 %

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

	Inscrits	par rapport à l'ensemble des inscrits	Admis	par rapport à l'ensemble des présentés
Bibliothécaires	13	4 %	12	4 %
Sous-bibliothécaires	58	19 %	40	14 %
Employés de bibliothèque	65	22 %	49	17 %
Enseignants	43	14 %	40	14 %
Autres activités	46	15 %	41	14 %
Documentalistes	11	4 %	6	2 %
Non actifs	67	22 %	53	19 %

BIBLIOTHÈQUES SPÉCIALISÉES

87 candidats se sont inscrits à l'examen
77 candidats se sont présentés
69 candidats ont été admis, soit 90 %

Parmi les 69 candidats admis, 60 sont des admissibles de 1981

Inscrits	Sciences juridiques et économiques ..	17
	Lettres et Sciences humaines	49
	Sciences exactes et naturelles	21
Admis	Sciences juridiques et économiques ..	17
	Lettres et Sciences humaines	37
	Sciences exactes et naturelles	15

FORMATION UNIVERSITAIRE

Titres universitaires	Inscrits	par rapport à l'ensemble des inscrits	Admis	par rapport à l'ensemble des présentés
Maîtrise	22	25 %	15	20 %
Licence	21	24 %	19	25 %
Entre baccalauréat et licence	17	20 %	16	21 %
Baccalauréat	22	25 %	18	23 %
Non bacheliers	5	6 %	1	1 %

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

	Inscrits	par rapport à l'ensemble des inscrits	Admis	par rapport à l'ensemble des présentés
Bibliothécaires	2	2 %	2	3 %
Sous-bibliothécaires	6	7 %	3	4 %
Employés de bibliothèque	23	26 %	16	21 %
Enseignants	10	12 %	8	10 %
Documentalistes	4	5 %	4	5 %
Autres activités	16	18 %	13	17 %
Non actifs	26	30 %	23	30 %

DISCOTHÈQUES ET BIBLIOTHÈQUES MUSICALES

84 candidats se sont inscrits à l'examen
78 candidats se sont présentés à l'examen
27 candidats ont été refusés
51 candidats ont été admis, soit 65 %

Parmi les 51 candidats admis, 30 sont des admissibles de 1981.

FORMATION UNIVERSITAIRE

Titres universitaires	Inscrits	par rapport à l'ensemble des inscrits	Admis	par rapport à l'ensemble des présentés
Maîtrise	12	14 %	8	10 %
Licence	30	35 %	26	33 %
Entre baccalauréat et licence	9	12 %	4	5 %
Baccalauréat	30	35 %	13	17 %
Non bacheliers	3	4 %	0	—

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

	Inscrits	par rapport à l'ensemble des inscrits	Admis	par rapport à l'ensemble des présentés
Bibliothécaires	7	8 %	5	6 %
Sous-bibliothécaires	30	36 %	13	17 %
Employés de bibliothèque	14	17 %	8	10 %
Enseignants	7	8 %	6	8 %
Documentalistes	0	—	0	—
Autres activités	8	10 %	8	10 %
Non actifs	18	21 %	11	14 %

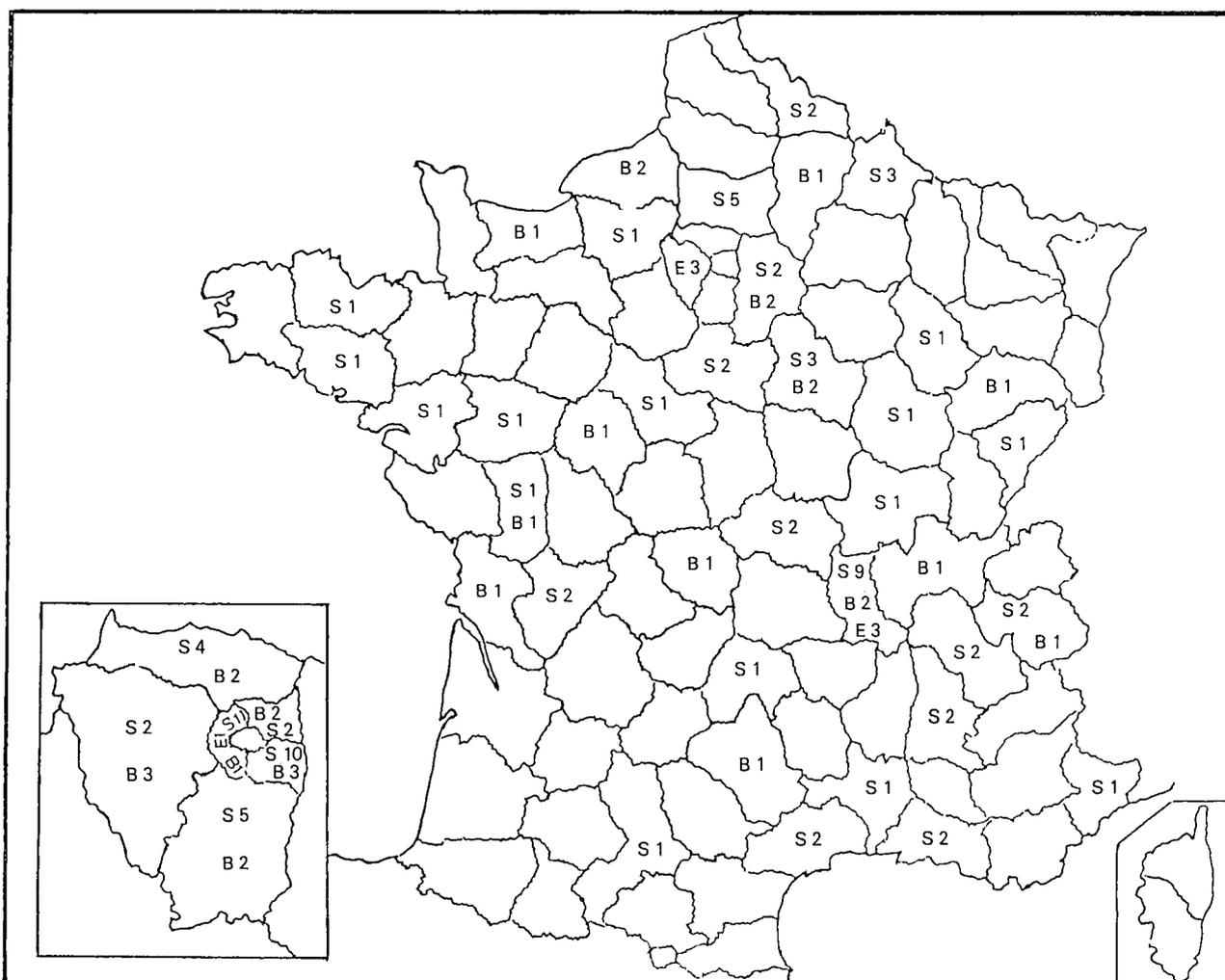
Statistiques globales

ADMISSION CAFB 1981

	Bibliothèques publiques	Bibliothèques spécialisées	Jeunesse	Discothèque
Inscrits	532	87	303	84
Présentés	501	77	288	78
Défections	32	10	15	6
Refusés	83	8	47	27
Admissibles 1981	382	60	194	30
Admis	418	69	241	51

Carte de la répartition des postes par départements

S 1, 2, etc. : Nombre de postes de sous-bibliothécaire
 B 1, 2, etc. : Nombre de postes de bibliothécaire
 E 1, 2, etc. : Nombre de postes d'employé de bibliothèque



ADMISSION + ADMISSIBILITÉ

1 979 inscrits
 1 392 présentés
 806 admissibles
 944 candidats se présentent à l'admission
 779 admis dont 666 candidats admissibles de 1981.

Sous-Bibliothécaires 86 dont 5 mi-temps
 Employés de bibliothèque 4

Etrangers

Bibliothécaires 1

Coopération civile ou militaire 4

Divers emplois surtout temporaires de 3 à 6 mois 6

Statistiques des offres d'emploi

du 1^{er} juillet 1980 au 1^{er} juillet 1981

133 postes

ÉTABLISSEMENTS PROPOSÉS

Bibliothèques municipales

Bibliothécaires 1^{re} catégorie 9
 — 2^e catégorie 10
 — sans précision 13

On remarque une grande stabilité par rapport à l'année précédente où l'on comptait 129 postes. Il n'y a donc pas eu de reprise. En 1978/79 on avait compté 162 postes. On remarque cependant qu'il y a eu un peu plus de postes de bibliothécaires, 32 au lieu de 18 en 1979/80 mais en contrepartie il y a diminution des postes de sous-bibliothécaires, 86 au lieu de 92.

OPTIONS DEMANDÉES

Lecture publique	27 postes
Discothèque	14 postes
Jeunesse	18 postes
Lecture publique ou Jeunesse	6 postes
Lecture publique et (ou) Discothèque	2 postes
Bibliothèques spécialisées	2 postes

Pour la moitié des postes l'option est précisée, c'est un peu moins que l'an dernier mais dû au fait de l'augmentation relative des postes de bibliothécaires pour lesquels l'option n'est pas précisée.

LES DEMANDES D'EMPLOI

Elles restent très nombreuses, 150 personnes se sont abonnées au moins pour un temps au service de fiches et 50 centres de préparation et bibliothèques reçoivent également les fiches éditées par le service.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (Cf. carte p 427)

On note toujours une grande concentration parisienne, 54 postes sur 133, 14 postes en région lyonnaise et une répartition assez homogène pour les autres départements.